



MINISTRE DES TRANSPORTS

**AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 07 DEC 2018

DECISION N° 006858 /ANAC/DG/DAAF/DSNAA/SDSNA
portant programme de formation des inspecteurs de
sécurité des services de la navigation aérienne, en
abrégé « RACI 5106 »

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu** la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale, signée à Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu** le Règlement n° 08/2013/CM/UEMOA du 26 septembre 2013 portant adoption du Code Communautaire de l'Aviation Civile des Etats membres de l'UEMOA ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2008-08 du 23 janvier 2008 portant Code de l'Aviation Civile ;
- Vu** le Décret n°2008-277 du 03 octobre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile » en abrégé (ANAC) ;
- Vu** le Décret n°2013-285 du 24 avril 2013 portant nomination du Directeur Général de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile » en abrégé (ANAC) ;
- Vu** le Décret n° 2014-97 du 12 mars 2014 portant réglementation de la sécurité aérienne ;
- Vu** le Décret n°2014-512 du 15 septembre 2014 fixant les règles relatives à la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile ;
- Vu** l'Arrêté n°326/MT/CAB du 20 Août 2014 autorisant le Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile à prendre par Décisions les règlements techniques en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation civile ;
- Sur** Proposition du Directeur de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aéroports, et après examen et validation par le Comité de travail relatif à la réglementation de la sécurité,

DECIDE

Article 1^{er} : Objet

La présente décision adopte le programme de formation des Inspecteurs de la sécurité des Services de la Navigation Aérienne, en abrégé « RACI 5106 ».

Article 2 : Champ d'application

Ce programme de formation est applicable aux inspecteurs et inspecteurs stagiaires de la sécurité des services de la navigation aérienne.

Article 3 : Analyse des écarts

Pour la mise en œuvre de ce nouveau programme de formation, une analyse d'écarts devra être réalisée pour chaque agent concerné et permettra de planifier les différentes formations.

Le personnel ayant déjà la qualité d'inspecteur avant l'adoption du nouveau programme la conserve. Cependant, dans le cadre de la formation initiale, des formations complémentaires leur seront dispensées afin de leur permettre de se conformer à ce nouveau programme sur une période de trois (03) ans maximum.

Article 4 : Entrée en vigueur

La présente décision qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, notamment la décision n° 0307/ANAC/DCSC/DAJR du 04 février 2014 portant adoption de l'amendement n° 2 du RACI 1006 relatif à la politique et au programme de formation du personnel technique de l'ANAC, entre en vigueur à compter de sa date de signature et est applicable à partir du 1^{er} janvier 2019.



PJ : programme de formation des inspecteurs de la sécurité des services de la navigation aérienne « RACI 5106 » 1^{ère} édition – 2018

Ampliation

- DSNA A
- DAAF
- SERVICE INFORMATIQUE (site web ANAC)



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AUTORITÉ NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DE CÔTE D'IVOIRE

Réf. : RACI 5106

**PROGRAMME DE FORMATION
DES INSPECTEURS DE LA
SECURITE DES SERVICES DE LA
NAVIGATION AERIENNE**

« RACI 5106 »

Approuvé par le Directeur Général et publié sous son autorité

1ère édition - Janvier 2018

PAGE DE VALIDATION

	FONCTION	NOMS ET PRENOMS	VISA/DATE
Rédaction	Sous-Directeur Sécurité de la Navigation Aérienne (SDSNA)	N'ZEBO Oi N'zebo Sylvain	$\frac{20}{11} 18$ NZE
	Chef Service AIM/PANS-OPS	BROU Olivier Bitti	$\frac{20}{11} 18$ BTB
	Chef Service ATM/MET/SAR	ASSIELOU Yara Joseph	20/11/18 ASY
	Chef Service CNS	GNASSOU Sandrine	$\frac{20}{11} 18$ SGN
Vérification	<u>Comité de Réglementation de la Sécurité Aérienne (CRSA)</u>		
	Président :	KOFFI BI Nékalo Joseph	$\frac{3}{11/12/18}$
	Rapporteur :	ALLA AMANI Jean	$\frac{03}{18} 12$ AA
Validation opérationnelle	Directeur du Transport Aérien	DJAGOUASSI Jacques	$\frac{05}{12} 2018$
Approbation	Directeur Général	Sinaly SILUE	07/12/2018

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

LISTE DES PAGES EFFECTIVES

N° PAGE	N° EDITION	DATE D'EDITION	N° AMENDEMENT	DATE D'AMENDEMENT
i	1	09/01/2018	0	09/01/2018
ii	1	09/01/2018	0	09/01/2018
iii	1	09/01/2018	0	09/01/2018
iv	1	09/01/2018	0	09/01/2018
v	1	09/01/2018	0	09/01/2018
vi	1	09/01/2018	0	09/01/2018
vii	1	09/01/2018	0	09/01/2018
ix	1	09/01/2018	0	09/01/2018
1-1	1	09/01/2018	0	09/01/2018
1-2	1	09/01/2018	0	09/01/2018
1-3	1	09/01/2018	0	09/01/2018
1-4	1	09/01/2018	0	09/01/2018
1-5	1	09/01/2018	0	09/01/2018
2-1	1	09/01/2018	0	09/01/2018
2-2	1	09/01/2018	0	09/01/2018
2-3	1	09/01/2018	0	09/01/2018
2-4	1	09/01/2018	0	09/01/2018
2-5	1	09/01/2018	0	09/01/2018
2-6	1	09/01/2018	0	09/01/2018
2-7	1	09/01/2018	0	09/01/2018
2-8	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-1	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-2	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-3	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-4	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-5	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-6	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-7	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-8	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-9	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-10	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-11	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-12	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-13	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-14	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-15	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-16	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-17	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-18	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-19	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-20	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-21	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-22	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-23	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-24	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-25	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-26	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-27	1	09/01/2018	0	09/01/2018



N° PAGE	N° EDITION	DATE D'EDITION	N° AMENDEMENT	DATE D'AMENDEMENT
AN1-28	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-29	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-30	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-31	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-32	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-33	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-34	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-35	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-36	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-37	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-38	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-39	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-40	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-41	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-42	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-43	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-44	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-45	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-46	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-47	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-48	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-49	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-50	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-51	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN1-52	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN2-1	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN2-2	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN2-3	1	09/01/2018	0	09/01/2018
AN2-4	1	09/01/2018	0	09/01/2018

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

TABLEAU DES AMENDEMENTS

<i>Amendements</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i>
		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Adoption/Approbation</i> - <i>Entrée en vigueur</i> - <i>Application</i>
<p>0 (1ere Edition)</p>	<p>Définition formelle du programme de formation spécifique du personnel d'inspection des services de la navigation aérienne.</p>	

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

Référence	Source	Titre	N° d'édition/amdt	Date d'édition/amdt
RACI 1006	ANAC	Politique et programme de formation du personnel technique de l'ANAC	1ere édition – amendement 2	2014
Doc 10070	OACI	Manuel sur la compétence des inspecteurs sécurité de l'Aviation Civile	1ere édition (advance unedited)	2016



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

TABLE DES MATIERES

	PAGE
PAGE DE VALIDATION	I
LISTE DES PAGES EFFECTIVES	II
INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS	IV
TABLEAU DES AMENDEMENTS	V
TABLEAU DES RECTIFICATIFS	VI
LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE	VII
TABLE DES MATIERES	VIII
CHAPITRE 1 : GÉNÉRALITÉS	1-1
1.1 DEFINITIONS.....	1-1
1.2 INTRODUCTION.....	1-2
1.3 MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE FORMATION.....	1-3
1.4 MISE A JOUR DU PROGRAMME DE FORMATION.....	1-3
1.5 DECLARATION DE POLITIQUE DE FORMATION.....	1-3
1.6 RECRUTEMENT.....	1-4
1.7 PROGRESSION DE LA FORMATION D'INSPECTEURS DES AERODROMES.....	1-4
CHAPITRE 2 : PROGRAMME DE FORMATION	2-1
2.1 FORMATION INITIALE.....	2-1
2.2 FORMATION CONTINUE DE MAINTIEN DE COMPETENCE.....	2-6
2.3 FORMATION AVANCEE ET DE PERFECTIONNEMENT.....	2-8
2.4 FORMATION DE REQUALIFICATION.....	2-9
ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES MODULES	AN1-1
1. FAMILIARISATION ADMINISTRATIVE.....	AN1-1
2. FAMILIARISATION TECHNIQUE.....	AN1-2
3. MANUEL D'AUDIT ET D'INSPECTION (RACI 1510).....	AN1-4
4. COURS D'INSPECTEUR DE SUPERVISION DE LA SECURITE DES SERVICES DE LA NAVIGATION AERIENNE.....	AN1-5
INSPECTEUR DE SUPERVISION DE LA SECURITE DES SERVICES DE LA NAVIGATION AERIENNE.....	AN1-5
5. COURS SUR LES TECHNIQUES D'AUDIT SELON LA NORME ISO 19011.....	AN1-6
TECHNIQUES D'AUDIT ET SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE.....	AN1-6
6. COURS DE BASE EN SURETE AEROPORTUAIRE.....	AN1-8
123 BASE EN SURETE AEROPORTUAIRE.....	AN1-8
7. COURS OACI SSP/SMS.....	AN1-9
FORMATION EN GESTION DE LA SECURITE.....	AN1-9
PARTIE 1.....	AN1-9
PARTIE 2 : SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE POUR LES OPERATIONNELS (SMXP).....	AN1-9
8. FACTEURS HUMAINS.....	AN1-10
COURS SUR LES FACTEURS HUMAINS.....	AN1-10
9. COURS D'INITIATION EN INFORMATION AERONAUTIQUE.....	AN1-11
INITIATION EN INFORMATION AERONAUTIQUE.....	AN1-11
10. COURS D'INITIATION CARTOGRAPHIE AERONAUTIQUE.....	AN1-12
INITIATION A LA CARTOGRAPHIE AERONAUTIQUE.....	AN1-12
11. COURS DES ADMINISTRATEURS DE RECHERCHES ET SAUVETAGE.....	AN1-13
ADMINISTRATEURS DE RECHERCHES ET SAUVETAGE.....	AN1-13
12. COURS D'INSPECTEUR AIM.....	AN1-14
COURS INSPECTEUR AIM.....	AN1-14
13. COURS D'INSPECTEUR ATM.....	AN1-15
COURS INSPECTEUR ATM.....	AN1-15
14. COURS D'INSPECTEUR CNS.....	AN1-16
COURS INSPECTEUR CNS.....	AN1-16
15. COURS D'INSPECTEUR MET.....	AN1-17
COURS INSPECTEUR MET.....	AN1-17

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

16. COURS PANS-OPS POUR REGULATEURS	AN1-18
CONCEPTION DES PROCEDURES DE VOL POUR LES AUTORITES D'AVIATION CIVILE.....	AN1-18
17. SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE.....	AN1-19
COURS SUR LE SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE.....	AN1-19
18. COORDONNATEUR DE MISSION DE RECHERCHES ET DE SAUVETAGE (SMC)	AN1-20
COURS POUR LES COORDONNATEURS DE MISSION DE RECHERCHES ET DE SAUVETAGE (SMC).....	AN1-20
19. ETUDES AERONAUTIQUES ET EVALUATIONS DES RISQUES	AN1-21
ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SECURITE AEROPORTUAIRE	AN1-21
20. ANALYSE ET ENQUETE SUR LES EVENEMENTS DE SECURITE RELATIFS A LA GESTION DU TRAFIC AERIEN (ATM)	AN1-22
ANALYSE ET ENQUETE SUR LES EVENEMENTS DE SECURITE ATM	AN1-22
21. COURS SUR LES SYSTEMES CNS/ATM	AN1-23
SYSTEMES CNS/ATM.....	AN1-23
22. COURS D'AUDIT DES CARTES AERONAUTIQUES	AN1-24
23. NAVIGATION BASEE SUR LA PERFORMANCE (PBN) ET CONCEPTION DE L'ESPACE AERIEN	AN1-25
24. SUPERVISION DE LA NAVIGATION FONDEE SUR LA PERFORMANCE	AN1-26
25. COURS AVANCES EN CONCEPTION DES PROCEDURES DE VOL	AN1-27
26. COURS AVANCES EN CARTOGRAPHIE AERONAUTIQUE	AN1-29
27. COURS SUR LES SYSTEMES AVANCES DE COMMUNICATION POUR L'AVIATION CIVILE	AN1-30
28. COURS SUR LES SYSTEMES AVANCES DE NAVIGATION - GNSS POUR L'AVIATION CIVILE.....	AN1-31
29. SYSTEMES AVANCES DE SURVEILLANCE POUR L'AVIATION CIVILE	AN1-33
30. COURS SUR LA GESTION DU SPECTRE DE FREQUENCES RADIOELECTRIQUES	AN1-34
31. METEOROLOGIE AERONAUTIQUE	AN1-35
32. COURS AVANCES EN INFORMATION AERONAUTIQUE	AN1-36
33. SYSTEME DE MISE A NIVEAU PAR BLOCK DE L'AVIATION (ASBU).....	AN1-37
34. CERTIFICATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE NAVIGATION AERIENNE (ANSP)	AN1-38
35. SURVEILLANCE DES PRESTATAIRES DE SERVICES DE NAVIGATION AERIENNE (ANSP).....	AN1-39
36. FORMATION DES INSTRUCTEURS (TIC)	AN1-40
37. GESTIONNAIRE DE SUPERVISION DE LA SECURITE	AN1-41
38. CONFORMITE ET EXECUTION	AN1-43
39. FORMATION CBT USOAP-CMA.....	AN1-44
40. FORMATION DES CONCEPTEURS DE COURS.....	AN1-46
41. GESTION DES PROGRAMMES	AN1-47
42. CULTURES ORGANISATIONNELLES ET GESTION DU CHANGEMENT	AN1-48
43. RESOLUTION DES PROBLEMES DE SECURITE	AN1-49
44. ANALYSE DES CAUSES RACINES	AN1-51
45. CONDUITE D'ENQUETES	AN1-52
46. PLAN D' ACTIONS CORRECTIVES ET PREVENTIVES	AN1-53

ANNEXE 2 : FICHES D'ÉVALUATION FCE..... AN2-1

1. FICHE D'ÉVALUATION FCE NIVEAU 1	AN2-1
2. FICHE D'ÉVALUATION FCE NIVEAU 2.....	AN2-2
3. FICHE D'ÉVALUATION FCE NIVEAU 3.....	AN2-3

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

CHAPITRE 1 : GÉNÉRALITÉS

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes suivants ont la signification indiquée ci-après :

Compétence. Une combinaison d'habiletés, de connaissances et d'attitudes requises pour accomplir une tâche selon la norme prescrite

Formation avancée. Elle regroupe l'ensemble des formations permettant d'améliorer les compétences des inspecteurs expérimentés. Les modules de la formation avancée soutiennent l'acquisition de compétences que devraient démontrer les inspecteurs principaux.

Formation continue. La formation continue vise à assurer le maintien des compétences et à préparer le personnel à la mise à niveau ou à la modification des systèmes. Elle comprend la formation de recyclage et la formation périodique. La formation continue sur un module qualifiant n'est pas nécessaire si l'inspecteur exerce régulièrement les activités professionnelles liées à ce module de qualification, à moins que le module ait subi des amendements majeurs.

- **Formation de recyclage.** C'est une formation continue sans fréquence particulière définie. Elle se fait au besoin pour le maintien d'une qualification ou compétence donnée. Elle vise les formations sur les tendances et évolutions technologiques nouvelles et émergentes, ainsi que sur les évolutions des règlements et procédures applicables et les changements dans le domaine de l'aviation civile.
- **Formation périodique.** C'est une formation continue qui s'effectue à intervalle défini pour le maintien d'une qualification ou compétence donnée. La période minimale pour le renouvellement des formations d'obtention de qualification est de deux (02) ans et d'une période maximale de 5 ans. Le renouvellement des formations d'obtention de qualification s'impose si l'inspecteur n'a pas effectué d'activités liées à sa qualification pendant 24 mois.

Formation de perfectionnement. Cette formation vise à l'acquisition de nouvelles compétences nécessaires par suite de changements apportés au profil de l'inspecteur.

Formation en cours d'emploi (FCE). C'est l'ensemble des formations professionnelles permettant de consolider les connaissances assimilées et d'acquérir des aptitudes, un savoir-faire et des compétences pratiques dans un ou plusieurs domaines spécifiques. Elle est délivrée à un agent technique ou inspecteur par un inspecteur expérimenté et chevronné dans le domaine technique concerné.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

Formation initiale. La formation initiale porte sur les connaissances et les aptitudes fondamentales et comprend quatre (04) parties : la formation introductive, la formation de base, la formation de spécialisation et la formation en cours d'emploi (FCE/OJT).

Formation de spécialisation. Elle regroupe l'ensemble des formations permettant d'acquérir des connaissances et un savoir-faire pointilleux sur un sujet technique spécifique ou dans un domaine donné.

Inspecteurs Sécurité de l'Aviation Civile/Services de la navigation aérienne (ISAC/ANS). Personnels directement impliqués dans la conduite d'activités de supervision de la sécurité (p. ex. inspections, audits, etc.) auprès des prestataires de services de la navigation aérienne (ANSP).

Personnel d'inspection. Personnel composé d'inspecteurs, de personnel de soutien technique, personnel administratif et autres personnels directement affectés à l'appui des activités de supervision.

Plan de formation. Planification des formations, décrites dans le programme de formation, pour un ou plusieurs agents. Le plan de formation peut être individuel. Il permet également de recenser, de prévoir, d'hierarchiser, de budgétiser, de mettre en œuvre et d'évaluer la formation du personnel pour une période donnée.

Politique de formation. Ensemble de stratégies qui permettent de former et de disposer d'un personnel qualifié, adéquat et en nombre suffisant afin d'accomplir efficacement les missions de l'ANAC. Elle retrace l'ensemble des actions de formation retenues pour le personnel technique et administratif.

Programme de formation. Descriptif écrit et détaillé de formations planifiées chronologiquement pour respecter une progression définie en lien avec les orientations et objectifs de formation à atteindre tels que spécifiés dans la politique de formation. Le programme de formation donne ou fait référence aux contenus et syllabus des formations.

1.2 Introduction

1.2.1 Le présent document renferme le programme de formation dédié au personnel d'inspection en charge de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne (ANS).

Il a été élaboré sur la base des dispositions de la doc. 10070 de l'OACI et des exigences de la réglementation nationale en vigueur relative aux qualifications requises des inspecteurs ANS.



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

1.2.2 Le présent programme de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de formation de l'ANAC. Il porte sur les formations initiale et continue (périodique ou recyclage) afin d'acquérir et de maintenir le niveau requis de connaissance, d'aptitude, de compétence et de qualification nécessaire aux tâches et responsabilités du personnel technique.

1.2.3 Il recense les types de formation et les classe par ordre de priorité. Un budget optimum et adéquat est alloué par la Direction Générale de l'ANAC pour sa mise en œuvre effective.

1.3 Mise en œuvre du programme de formation

1.3.1 Le programme de formation est mis en œuvre à travers un plan triennal de formation. Ce plan triennal sert de base à l'élaboration du planning annuel des formations à prévoir dans la confection du budget de l'ANAC.

1.3.2 Dans le cadre du suivi du plan triennal, des fiches individuelles de suivi et d'évaluation des formations sont élaborées, et les dossiers individuels de formation du personnel technique sont tenus à jour par le service en charge de la formation.

1.4 Mise à jour du programme de formation

Le programme de formation est établi et maintenu à jour sous la responsabilité du Directeur en charge de la sécurité de la navigation aérienne. Il est régulièrement révisé pour refléter tout changement significatif suivant les impératifs dictés par la réglementation et la supervision de la sécurité dans le domaine des services de la navigation aérienne.

1.5 Déclaration de politique de formation

1.5.1 La politique de formation du personnel de l'ANAC est décrite dans la décision n° 06828/ANAC/DG/DAAF/SDARH/SF du 05 décembre 2018.

1.5.2 L'ANAC s'engage, à travers l'application rigoureuse de ce programme de formation et à travers d'autres outils complémentaires, à se doter de cadres compétents, capables de mener à bien la supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne. Elle se forcera de donner à son personnel technique des formations lui permettant d'acquérir un niveau de compétence au moins égal à celui de l'exploitant.

1.5.3 Aussi, l'ANAC veillera-t-elle au respect des différentes étapes, dont la FCE, les rafraichissements pour s'assurer d'une meilleure préparation des bénéficiaires aux

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

tâches de supervision.

1.6 Recrutement

Les exigences de recrutement sont spécifiées dans la *décision n° 01492/ANAC/DG du 18 mars 2016 portant conditions de qualification et de nomination des inspecteurs de l'Aviation Civile* et sont complétées par les fiches de description d'emploi afférentes. Elles varient selon le domaine d'inspection considérée.

1.7 Progression de la formation d'inspecteurs des aérodromes

1.7.1 Les inspecteurs de l'aviation civile sont hiérarchisés suivant trois niveaux :

- Inspecteur stagiaire ;
- Inspecteur titulaire ;
- Inspecteur principal (**NB : Tous les inspecteurs ne deviendront pas des inspecteurs principaux**).

Les formations associées à chaque étape favorisent l'acquisition et le maintien des compétences dont l'inspecteur a besoin pour effectuer efficacement ses tâches. La figure ci-après illustre la progression d'un inspecteur.

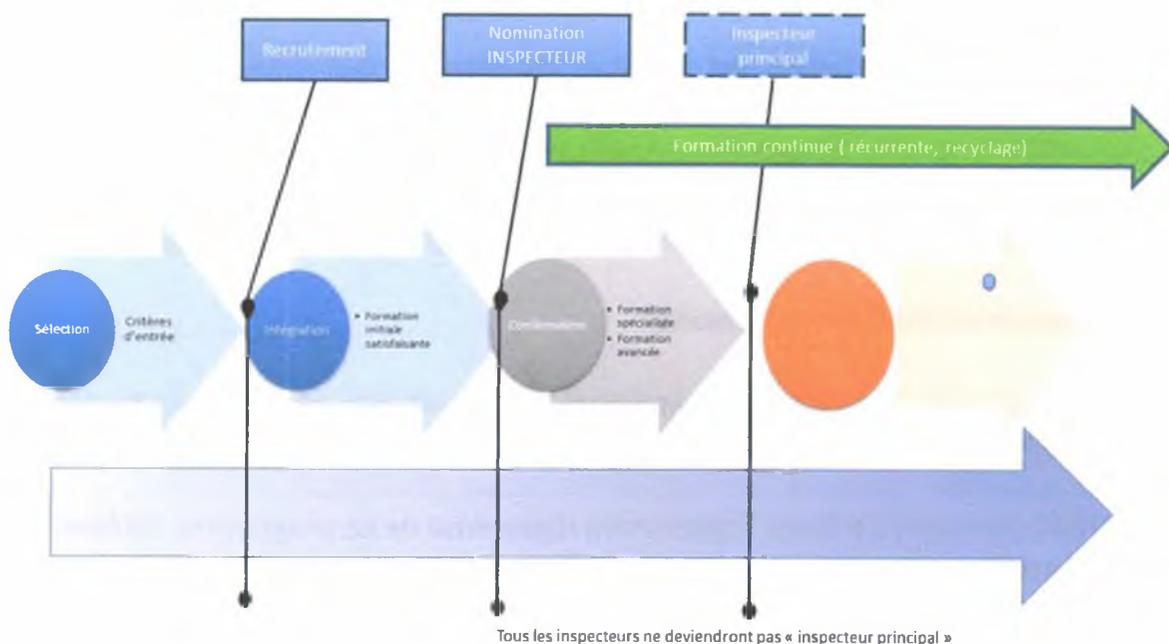


Figure. Progression d'un inspecteur



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

Une fois que les inspecteurs stagiaires ont terminé avec succès leur formation initiale y compris la formation en cours d'emploi associée, ils sont nommés en qualité inspecteur titulaire (phase d'autorisation) et peuvent effectuer des tâches et des activités d'autorisation et d'inspection de base en vue de démontrer les compétences attendues d'un Inspecteur débutant.

Durant cette phase d'autorisation, les Inspecteurs acquièrent progressivement de l'expérience. Ils continuent d'effectuer les mêmes tâches mais dans des contextes opérationnels de plus en plus complexes.

Les inspecteurs principaux exécutent des tâches qui vont au-delà des activités des inspecteurs titulaires. Ils participent par exemple, à l'élaboration de la réglementation et à la résolution de problèmes de sécurité complexes.

Les compétences des inspecteurs principaux pourront être acquises ou maintenues par la mise en place d'un programme de formation avancée et de perfectionnement.



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

CHAPITRE 2 : PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation du personnel d'inspection ANS comprend les types de formations suivants :

- la formation initiale ;
- la formation pour le maintien de compétence (périodique et recyclage) ;
- la formation avancée et de perfectionnement.

2.1 Formation initiale

Elle porte sur l'acquisition de nouvelles connaissances minimales et fondamentales pour préparer le futur inspecteur à sa fonction et comprend quatre (04) parties :

- la formation introductive ou familiarisation ;
- la formation de base ; et
- la formation de spécialisation dans les sous-domaines ANS ;
- la formation en cours d'emploi (FCE).

Les modules de la formation introductive et de la formation de base sont listés dans le tableau 1 et ceux de la formation de spécialisation initiale sont listés dans le tableau 2. Le contenu de tous ces différents modules est décrit à l'annexe 1 au présent règlement.

2.1.1 Formation introductive

2.1.1.1 La formation introductive se décline en deux phases :

- la familiarisation administrative et ;
- la familiarisation technique.

2.1.1.2 Familiarisation administrative

Il s'agit pour les nouvelles recrues de se familiariser avec la vision, la mission, les politiques, l'organisation et le fonctionnement de l'ANAC.

Les cours de formation dans cette catégorie sont conçus aussi pour fournir au nouvel employé les procédures administratives liées à des éléments tels que le temps et l'assiduité, le congé, les missions, les paies, les retraites, de la conduite et la discipline, etc.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

2.1.1.3 Familiarisation technique

Les cours de formation dans cette catégorie sont conçus pour fournir au nouvel employé l'historique des obligations de l'ANAC, le système de l'aviation civile ivoirienne, la réglementation nationale, le rôle de l'OACI et ses annexes, la mission de la Sous-Direction de la Sécurité de la Navigation Aérienne, etc.

2.1.2 Formation de base

2.1.2.1 A la fin de cette partie de la formation initiale, les stagiaires devraient être en mesure de comprendre, connaître et démontrer l'utilisation d'un ensemble commun de principes, de méthodologies et de normes de service.

2.1.2.2 Les modules de formations sont contenus dans le tableau n°1. L'annexe 1 contient la description de chaque module.

2.1.2.3 Ces formations théoriques dispensées sous forme de cours et ou de séminaire sont sanctionnées par une attestation.

		Service d'information aéronautique (AIS)	Service de la circulation aérienne (ATS)	Communication, navigation et surveillance (CNS)	Cartographie aéronautique (MAP)	Météorologie aéronautique (MET)	Conception des procédures de vol (PANS-OPS)	Recherches et sauvetage (SAR)
Formation initiale	Formation introductive (Endoctrinement)							
	Familiarisation administrative	X	X	X	X	X	X	X
	Familiarisation technique	X	X	X	X	X	X	X
	Formation de base							
	Manuel d'audit et d'inspection (RACI 1510)	X	X	X	X	X	X	X
	Cours de base d'inspecteurs ANS	X	X	X	X	X	X	X
	Techniques d'audit (ISO 19011)	X	X	X	X	X	X	X
	123 base en sûreté	X	X	X	X	X	X	X
	Cours OACI SSP/SMS	X	X	X	X	X	X	X
Facteurs humains	X	X	X	X	X	X	X	

Tableau 1 : Modules de la formation introductive et de la formation de base

2.1.3 Formation de spécialisation

2.1.3.1 La formation de spécialisation est nécessaire au perfectionnement professionnel qui permet au personnel technique d'atteindre un haut niveau de connaissance et de compétence. Elle se compose de modules de spécialisation dans un domaine particulier d'un niveau avancé. Elle est spécifique selon le domaine d'activité.

2.1.3.2 Pour les candidats à l'inspection, à la fin de cette formation, ils seront prêts à entreprendre une formation en cours d'emploi (FCE) et auront acquis toutes les connaissances et les compétences nécessaires pour exécuter les missions et les tâches dans leur domaine de supervision. Ils auront également démontré toutes les compétences identifiées par l'ANAC pour être habilité comme inspecteur titulaire.

2.1.3.3 Pour les inspecteurs titulaires, les formations spécialisées visent à renforcer leur compétence et une mise à niveau continue liée à l'évolution technologique et réglementaire.

2.1.3.4 Les modules de formation spécialisée (Tableau n°2) ci-dessous seront dispensés aux inspecteurs devant assurer la supervision dans les domaines ANS.

		AIS	ATS	CNS	MAP	MET	PANS-OPS	SAR
Formation initiale	Formation de spécialisation ANS							
	Cours d'initiation en information aéronautique	X						
	Cours d'initiation en cartographie aéronautique				X			
	Cours des Administrateurs SAR							X
	Cours d'inspecteur AIM	X			X			
	Cours d'inspecteur ATM		X					
	Cours d'inspecteur CNS			X				
	Cours d'inspecteur MET					X		
	Cours PANS-OPS pour Régulateurs						X	
Système de management de la qualité	X			X	X	X		

Tableau 2 : Modules de la formation de spécialisation

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

2.1.4 Formation en cours d'emploi (FCE)

2.1.4.1 La formation en cours d'emploi est une activité à laquelle des agents techniques et inspecteurs sont soumis dans le but d'acquérir des compétences professionnelles et les aptitudes techniques nécessaires à la tâche.

2.1.4.2 Les FCE ont également pour objet de familiariser le personnel technique aux activités et aux inspections/audits dans un réel environnement opérationnel.

2.1.4.3 Les FCE se feront à l'ANAC ou à l'étranger s'il y a lieu.

2.1.4.4 Périmètre de la FCE

La FCE est assurée par un tuteur (inspecteur chevronné et expérimenté) suivant le périmètre de son habilitation. Les agents nouvellement recrutés, et les inspecteurs en transition vers une nouvelle position (stagiaire, titulaire, principal) se verront confier à un inspecteur chevronné et qualifié qui est solidairement responsable de l'inspecteur pour l'achèvement des exigences de la FCE.

La FCE comporte trois (03) niveaux :

- ✓ Niveau 1 : Familiarisation avec les outils et les orientations pertinentes de l'ANAC associés à la tâche à effectuer.
- ✓ Niveau 2 : L'inspecteur pressenti observe son tuteur (inspecteur chevronné désigné) exécutant une tâche d'inspection/audit ou une série d'activité. Il s'agit de la phase d'observation.
- ✓ Niveau 3 : L'inspecteur chevronné et expérimenté observe l'inspecteur pressenti effectuant les activités ou tâches d'inspection/audit. Il s'agit de la phase de travail sous la supervision de l'inspecteur chevronné et expérimenté.

2.1.4.5 Durée, thème et conduite de la FCE

La durée de la FCE sera adaptée pour tenir compte des besoins particuliers de formation de chaque personne qui suit la formation en cours d'emploi. Elle porte sur les connaissances assimilées au cours de la formation de base et de la formation spécialisée et comprend les modules suivants:

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

- Participation en qualité d'observateur à au moins deux inspections/audits ;
- Participation en qualité de membre d'équipe à au moins deux inspections/audits ;
- Conduite d'au moins deux inspection/audits en qualité de chef d'équipe;
- Élaboration des documents d'orientation technique (règlement, manuels, guides, procédures, etc...) relatifs aux services de navigation aérienne;
- Examen des manuels d'exploitation (ANSP, SGS);
- Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS;
- Approbation/acceptation des études de sécurité;
- Élaboration des listes de vérification (checklists);
- Rédaction des rapports d'actes de surveillance (audit et inspection);
- Elaboration de plan d'actions correctrices OACI ;
- Acceptation des plans d'actions ou de mesures correctrices (PAC/PMC).

2.1.4.6 Avant de commencer la FCE, l'inspecteur stagiaire doit être informé des objectifs généraux et les méthodes de travail de la formation.

Avant chaque inspection, l'inspecteur stagiaire doit être informé des objectifs et des leçons à tirer lors de cette inspection.

Pendant les inspections, le tuteur (inspecteur expérimenté et chevronné) débriefera quotidiennement avec l'inspecteur stagiaire concernant sa performance, son progrès et les domaines spécifiques où une amélioration est encore nécessaire.

2.1.4.7 Evaluation de la FCE

L'évaluation de l'inspecteur stagiaire doit être effectuée par un tuteur (inspecteur expérimenté et chevronné) pendant qu'il effectue des inspections sous surveillance. L'inspecteur stagiaire doit être considéré comme ayant suivi avec succès la FCE seulement après qu'il ait démontré qu'il possède la capacité professionnelle, les connaissances, le jugement et la capacité d'effectuer des inspections/activités conformément aux exigences en vigueur.

Le formulaire utilisé pour l'évaluation finale de la formation FCE est décrit en annexe 2.

2.1.4.8 A la fin de la formation en cours d'emploi, le tuteur dresse un rapport d'évaluation comprenant l'ensemble des points forts et les points à améliorer, correspondants à l'attitude, au savoir être et savoir-faire de l'inspecteur stagiaire.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.2 Formation continue de maintien de compétence

2.2.1 Elle est l'ensemble des formations professionnelles de courte durée ayant pour objectif de répondre aux critères de maintien de compétences. Elle porte sur les modules de formations de qualification de l'inspecteur. Elle est subdivisée en formation périodique et en formation de recyclage.

2.2.2 La formation continue sur un module qualifiant n'est pas obligatoire si l'inspecteur exerce régulièrement les activités professionnelles liées à ce module de qualification, à moins que le module ait subi des amendements majeurs. La formation continue regroupe :

Les modules de formation continue ci-dessous seront dispensés aux inspecteurs devant assurer la supervision de la sécurité dans les domaines ANS.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

		AIS	ATS	CNS	MAP	MET	PANS -OPS	SAR
Formation continue	Formations de recyclage							
	Coordonnateur de mission SAR							X
	Études aéronautiques et évaluations de risques	X	X	X	X	X	X	X
	Analyse et enquêtes sur les événements de sécurité ATM		X					
	Systèmes CNS/ATM		X	X				
	Cours audit de cartes aéronautiques				X			
	Cours PBN et Conception de l'espace aérien		X				X	
	Supervision de la mise en œuvre de la PBN		X				X	
	Cours avancés en conception des procédures de vol						X	
	Cours avancés en cartographie aéronautique				X			
	Systèmes avancés de Communication pour l'aviation civile			X				
	Systèmes avancés de Navigation pour l'aviation civile			X				
	Systèmes avancés de Surveillance pour l'aviation civile			X				
	Gestion du spectre des fréquences radioélectriques			X				
	Météorologie aéronautique					X		
	Cours avancés en AIM	X			X			
	Cours ASBU	X	X	X		X	X	
	Certification/Surveillance des ANSP	X	X	X	X	X	X	X
	Formations périodiques							
	Cours SSP/SMS	X	X	X	X	X	X	X
	Facteurs humains	X	X	X	X	X	X	X
	Cours d'inspecteur AIM	X			X			
	Cours d'inspecteur ATM		X					
	Cours d'inspecteur CNS			X				
	Cours d'inspecteur MET					X		
	Cours PANS-OPS pour Régulateurs						X	
	Système de management de la qualité	X			X	X	X	
Technique d'audit	X	X	X	X	X	X	X	
Surveillance des ANSP	X	X	X	X	X	X	X	

Tableau 3 : Modules formation continue

2.2.3 L'Annexe 1 contient la description des différents modules de la formation continue.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

2.2.4 Ces formations théoriques et/ou pratiques sont sanctionnées par des certificats ou attestations.

2.3 Formation avancée et de perfectionnement

2.3.1 L'objectif de cette formation est d'améliorer les compétences des ISAC expérimentés (seniors et principaux) afin qu'ils puissent traiter efficacement des problèmes de supervision complexes. Ces compétences sont essentielles pour superviser efficacement l'exécution des programmes de surveillance ou diriger des équipes d'inspection multidisciplinaires.

Il existe des différences significatives entre la réalisation d'un audit de conformité technique et l'évaluation de l'efficacité d'un système. Les ISAC développent des connaissances au cours de la formation initiale en matière de système de gestion de la sécurité (SMS) et d'assurance qualité (QA), mais elles sont insuffisantes pour évaluer avec précision les programmes des organisations ou structure sous supervision. Les ISAC devront avoir une compréhension approfondie des cultures organisationnelles, des pratiques commerciales et de la dynamique de la main-d'œuvre, ainsi qu'une exposition à ces dernières, afin de pouvoir mener efficacement une évaluation des processus/résultats. Cette compréhension découle de l'expérience sur le terrain et de la formation.

2.3.2 Les personnes sélectionnées pour être nommées en qualité d'inspecteur principal recevront une formation qui s'appuie sur leur expérience et leurs compétences pour mener des exercices détaillés d'évaluation des risques et déterminer les mesures efficaces de contrôle de ces risques. À la fin de la formation avancée, les inspecteurs principaux seront en mesure d'analyser les processus et procédures de gouvernance d'entreprise et d'évaluer avec précision leur efficacité pour garantir les plus hauts niveaux de conformité dans l'atteinte des objectifs. Ces Inspecteurs doivent pouvoir déterminer une défaillance systémique ou ponctuelle empêchant une organisation de satisfaire aux exigences. Enfin, une fois la formation avancée terminée, l'Inspecteur principal sera toujours en mesure de recommander des mesures d'atténuation et de remédiation qui auront un impact positif durable sur les niveaux de sécurité.

2.3.3 Les modules du programme de formation avancée et de perfectionnement des inspecteurs seniors et principaux figurent dans le tableau 4 :

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne « RACI 5106 »	Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

		AIS	ATS	CNS	MAP	MET	PANS-OPS	SAR
Formation avancée et de perfectionnement	Inspecteurs titulaires expérimentés (Senior)							
	Formation CBT USOAP-CMA (LEG, ORG et ANS)	X	X	X	X	X	X	X
	Formation des Instructeurs (TIC)	X	X	X	X	X	X	X
	Certification des ANSP	X	X	X	X	X	X	X
	Conformité et mise en application	X	X	X	X	X	X	X
	Surveillance des ANSP	X	X	X	X	X	X	X
	Formation des concepteurs de cours (TDC)	X	X	X	X	X	X	X
	Gestionnaire de supervision de la sécurité	X	X	X	X	X	X	X
	Inspecteurs Principaux							
	Management des programmes	X	X	X	X	X	X	X
	Gestion du changement et culture organisationnelle	X	X	X	X	X	X	X
	Résolutions des problèmes de sécurité	X	X	X	X	X	X	X
	Analyse des causes-racines	X	X	X	X	X	X	X
	Conduite d'enquête et procédure d'application	X	X	X	X	X	X	X
	Plans d'actions correctives et préventives	X	X	X	X	X	X	X

Tableau 4 – Modules de formation avancée et de perfectionnement

2.4 Formation de requalification

Conformément à l'article la décision n° 1492/ANAC/DG du 18 mars 2016 portant conditions de qualification et de nomination des inspecteurs de l'Aviation Civile, un inspecteur doit participer à au moins deux actes de surveillance (audit ou inspection) par an pour maintenir son habilitation (qualification). Aussi, un inspecteur ANS qui a été hors du programme de surveillance pendant plus d'un an doit effectuer au moins deux inspections sous la supervision d'un inspecteur qualifié pour sa requalification.



 <p data-bbox="261 210 578 253">Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p data-bbox="618 136 1174 185">Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p data-bbox="824 210 964 232">« RACI 5106 »</p>	<p data-bbox="1198 136 1382 232">Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES MODULES

1. Familiarisation administrative

Titre du cours	Familiarisation administrative du nouvel employé
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale introductive
Durée du cours	20 jours
Objectifs du cours	Familiariser le nouvel agent avec l'organisation et le fonctionnement des différentes directions et services de l'ANAC
Description du cours	Ce cours conçu pour les nouveaux employés, est fait de visites et d'entretiens avec les différentes directions et services de l'ANAC.
Contenu du cours	<p data-bbox="574 864 1430 927">A la fin de ce cours, les participants devront avoir reçu les informations sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="623 936 1289 965">• Mission, organisation et fonctionnement de l'ANAC <li data-bbox="623 974 1065 1003">• Plan stratégique de l'ANAC (PSD) <li data-bbox="623 1012 1430 1075">• Rappel de la convention collective/statut général de la fonction publique <li data-bbox="623 1084 1052 1113">• Avantages sociaux de l'employé <li data-bbox="623 1122 1016 1151">• Temps de travail et présence <li data-bbox="623 1160 1214 1189">• Formation et perfectionnement de l'employé <li data-bbox="623 1198 943 1227">• Système d'information <li data-bbox="623 1236 948 1265">• Gestion des ressources <li data-bbox="623 1274 1040 1303">• Conduite éthique de l'employé <li data-bbox="623 1312 976 1341">• Syndicats des travailleurs <li data-bbox="623 1350 932 1379">• Conduite et discipline <li data-bbox="623 1388 889 1417">• Mission et voyage <li data-bbox="623 1426 927 1456">• Rédaction de mission <li data-bbox="623 1464 899 1494">• Mesures de sûreté <li data-bbox="623 1503 727 1532">• Paie <li data-bbox="623 1541 748 1570">• congé
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="574 1713 1442 1776">- Décret n° 2008-277 du 03 octobre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'ANAC <li data-bbox="574 1785 894 1814">- Cadre organique ANAC <li data-bbox="574 1823 1175 1852">- Plan stratégique de développement de l'ANAC
Cours associés	



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

2. Familiarisation technique

Titre du cours	Familiarisation technique ANS
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale introductive
Durée de cours	40 jours
Objectif du cours	<p>Les cours de formation dans cette catégorie sont conçus pour fournir au nouvel employé l'historique des obligations de l'ANAC, le programme de formation des inspecteurs ANS, le système de l'aviation civile ivoirienne, la réglementation nationale, le rôle de l'OACI et ses annexes, la mission de la Sous-Direction de la Sécurité de la Navigation Aérienne.</p>
Contenu du cours	<p>Cette formation est faite de plusieurs modules</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Présentation du programme de formation ANS <ul style="list-style-type: none"> - Décrire le mécanisme de formation mis en place à l'ANAC - Identifier les différentes phases de la formation - Identifier les différents modules de formation - Identifier les différents types d'inspecteurs ANS 2) Organisation du système d'aviation civile <ul style="list-style-type: none"> - Description des rôles et fonctions des différents acteurs du système (MT, ANAC, BEA, ASECNA, etc.) 3) Convention de Chicago et obligations internationales <ul style="list-style-type: none"> - Structure de la Convention - Objectif de l'OACI - Organisation de l'OACI - Dispositions de la Convention pour la supervision de la sécurité - Normes et pratiques recommandées (SARPs) - Publications de l'OACI (Annexes et documents) - Dispositions pertinentes des annexes 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12 et 15 4) Cadre réglementaire de l'aviation civile en Côte d'Ivoire <ul style="list-style-type: none"> - décrire le cadre législatif et réglementaire de l'aviation civile (loi, décret, etc.) ; - identifier les règlements aéronautiques de Côte d'Ivoire (RACI) - présentation de la Loi sur l'aviation civile (Ordonnance n°2018-08 du 28 janvier 2018) - présentation des Règlements RACI 5000 à 5007 5) Familiarisation avec la procédure de maîtrise des documents <ul style="list-style-type: none"> - élaboration des RACI et documents associés - adoption des RACI et documents associés - amendement des RACI et documents associés - diffusion des RACI et documents associés et 6) Processus de notification des différences à l'OACI Ce module de cours porte sur les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Obligation et exigences de notification des différences

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - Détermination des différences - Notification des différences - Processus et procédures de gestion des différences - Cas pratique (démonstration) : <p>7) Fonctions et rôles des inspecteurs ANS</p> <ul style="list-style-type: none"> - obligations des inspecteurs ANS - présentation des fiches de poste de la Sous-Direction ANS - présentation des fiches de postes des inspecteurs ANS (ANS-ATM/SAR, ANS-CNS, ANS-AIM/PANS-OPS et ANS-MET) <p>8) Présentation de la méthode de surveillance continue (CMA) et des outils de sécurité de l'Aviation Civile des Etats (SAST)</p> <p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eléments cruciaux d'un système de supervision de la sécurité - Présentation des questions de protocoles (PQs) relatives aux services de la navigation aérienne - Elaboration d'un plan d'actions correctrices (CAP) OACI - Cadre en ligne de la CMA - Outils SAST <p>9) Manuel des inspecteurs ANS « RACI 5100 »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la Sous-Direction ANS - Politique de supervision de l'ANAC - Rôles et fonctions des inspecteurs ANS - Formation et qualifications des inspecteurs ANS - Champ des inspections ANS - Equipe d'audit/inspection ANS - Liste de vérification ANS
Prérequis	Avoir achevé la familiarisation administrative
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	<ul style="list-style-type: none"> - RACI 5106 – programme de formation des inspecteurs ANS - Décision n° 001492/ANAC/DG du 18 mars 2016 portant conditions de qualification et de nomination des Inspecteurs de l'Aviation Civile - Procédure de maîtrise des documents - RACI 5100 - Manuel de l'inspecteur ANS - Doc OACI 7030 - Doc OACI 9735
Cours associés	Présentations ANAC sur le programme de formation ANS, la Convention de Chicago et les obligations internationales, l'USOAP CMA,...

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

3. Manuel d'audit et d'inspection (RACI 1510)

Titre du cours	Familiarisation au Manuel d'audit et d'inspection (RACI 1510)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base
Durée de cours	4H
Objectif du cours	Familiariser au processus d'audit et d'inspection de l'ANAC
Description du cours	Ce module de la formation initiale a été conçu pour les nouvelles recrues afin de leur présenter le processus d'audit et d'inspection en cours à l'ANAC Côte d'Ivoire.
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du processus d'audit et d'inspection - Elaboration d'une liste de vérification (checklist) pour les acte de supervision ; - Elaboration de fiches de constatation (FC) et de demande d'actions (FDA) - Rédaction d'un rapport d'acte de supervision
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	<ul style="list-style-type: none"> - RACI 1510 – Manuel d'audit et d'inspection - Présentation ANAC sur le processus d'audit et d'inspection - Norme ISO 19011
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - Cours ANAC

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

4. Cours d'inspecteur de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne

Titre du cours	Inspecteur de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<p>Ce cours permet de fournir aux participants une meilleure compréhension des différents facteurs à prendre en compte par le régulateur (ANAC) et les fournisseurs de service pour assurer une supervision de la sécurité efficace des services de la sécurité aérienne.</p> <p>À la fin de ce cours, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le rôle et les responsabilités d'un inspecteur ANS ; • Comprendre les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et les autres règlements de l'aviation civile relatifs aux services de la navigation aérienne (ANS) ; • Mettre à jour les mécanismes de supervision de la sécurité de l'ANAC.
Contenu du cours	<p>Ce cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concept opérationnel mondial de gestion du trafic aérien - Obligations des Etats - Cadre réglementaire - Normes et pratiques recommandées de l'OACI dans le domaine ANS - Fonctions des AAC - Rôles de l'inspecteur – Pouvoirs et devoirs - Facteurs Humain, connaissance, habileté et notion - Programme de sécurité de l'Etat - Système de gestion de la sécurité - Responsabilités des fournisseurs de service ANS - Responsabilités du régulateur des services de navigation aérienne - Système qualité en AIS et MET - Audit des fournisseurs de service de la navigation aérienne.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - Cours SAA « Inspecteur de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne » - Cours UATS « Inspecteur de la sécurité des services de la navigation aérienne »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

5. Cours sur les techniques d'audit selon la norme ISO 19011

Titre du cours	Techniques d'audit et système de management de la qualité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base /formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<p>Ce module de formation permet de s'approprier des responsabilités du responsable et membre de l'équipe d'audit, savoir définir les objectifs de l'audit et planifier l'audit. Cette formation permet de savoir comment piloter le processus d'audit et formaliser les constatations lors d'un audit.</p> <p>A la fin de la formation, le candidat doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les responsabilités de responsable de l'équipe d'audit et d'auditeur - Définir les objectifs de l'audit - Planifier l'audit et élaborer le guide de l'audit - Piloter les réunions d'ouverture et de clôture - Interviewer (stratégie de questionnement) - Prendre des notes - Formaliser les constats - Structurer un rapport d'audit - Apprécier la pertinence et l'efficacité des actions correctives
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Principes de management de la qualité - Approche processus - Les exigences de la norme iso 9001 - Définition d'audit - Objectif d'audit - Type d'audit - Les différentes étapes d'un audit selon la norme iso 19011 :2012 - Les points clés d'une mission d'audit <ul style="list-style-type: none"> • déroulement et différentes phases • rôle et règle de l'auditeur • programme d'audit - La phase préparatoire de l'audit : revue documentaire, plan d'audit <ul style="list-style-type: none"> • objectifs, référentiel et champs de l'audit • analyse préliminaire de l'entité à auditer • la rédaction d'un plan d'audit • la mise au point du questionnaire d'audit (check-list) - Réunion d'ouverture - Technique de conduite de l'audit, Techniques d'interview - Revue des preuves d'audit - Définition et type des non conformités - Les conclusions d'audit - Réunion de clôture, Rapport d'audit, Action corrective - Techniques de communication



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	Norme ISO 19011 et 9001
Cours associés	Cours AFNOR « Techniques d'audit selon les norme ISO 19011 et ISO 9001 » Cours SAA « <i>Safety audits for ATS</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

6. Cours de base en sûreté aéroportuaire

Titre du cours	123 base en sûreté aéroportuaire
Catégorie de formation	Formation initiale de base
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	<p>Le cours a été conçu de façon à permettre aux agents de la sûreté choisi de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler et circuler en sécurité à l'aéroport • Communiquer et coopérer avec d'autres services de l'aéroport • Contrôler les déplacements des personnes et des véhicules ; • Garder les zones, les installations et les aéronefs vulnérables à l'aéroport en effectuant des gardes et des patrouilles ; • Reconnaître des armes et des engins explosifs ou incendiaires • Inspecter, filtrer et fouiller des passagers et des bagages • Réagir aux situations d'urgence à l'aéroport
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé général de l'Aviation Civile • Travailler à l'aéroport • Contrôle de l'accès des personnes • Contrôle de l'accès des véhicules • Reconnaissance des engins explosifs et des armes offensives • Procédures de fouille des bâtiments • Patrouille et garde • Filtrage des passagers et fouille physique des passagers • Equipement radioscopique conventionnel • Protection des aéronefs stationnés
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours Associés	OACI /AVSEC 123 base



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

7. Cours OACI SSP/SMS

Titre du cours	Formation en gestion de la sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base /formation continue périodique
Durée de cours	Partie 1 : 10 – 14 h en ligne, Partie 2 : 05 jours en salle de classe
Objectif du cours	<p>Fournit des principes théoriques liés à la mise en œuvre des SARP de l'OACI et des concepts fondamentaux des systèmes de gestion de la sécurité (SMS) et des programmes de sécurité de l'État (SSP).</p> <p>A la fin du stage, les stagiaires pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les concepts et les principes fondamentaux de la gestion de la sécurité aérienne ; • Élaborer des plans de mise en œuvre du PNS / SGS fondés sur les cadres établis dans les SARP et les documents d'orientation de l'OACI. • Effectuer ou participer à la mise en œuvre et à l'exploitation du SSP / SMS de leur organisation.
Contenu du cours	<p>Partie 1</p> <p>Le cours comprend cinq modules :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les principes de base de la gestion de la sécurité ; 2) les dispositions de gestion de la sécurité ; 2A) Amendement 1 de l'annexe 19 ; 3A) Programme de sécurité de l'État (SSP) ; et 3B) Mise en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité (SGS). <p>Partie 2 : Système de gestion de la sécurité pour les opérationnels (SMxP)</p> <p>Le cours SMxP se concentre sur la gestion des risques de sécurité et l'assurance de la sécurité. Il vise à fournir au personnel qualifié du système de gestion de la sécurité (SGS) une application complète des processus de gestion de la sécurité opérationnelle et des exemples pratiques sur l'utilisation des outils informatiques pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des activités de gestion de la sécurité. Le cours comprend les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données de sécurité et collecte d'informations de sécurité • Identification des dangers • Gestion des risques de sécurité • Enquêtes sur les accidents et les incidents • Données de sécurité et analyse des informations de sécurité • Gestion du changement • Audits de sécurité et enquêtes • Surveillance de la performance de sécurité
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours Associés	Cours OACI SMTP (Safety Management Training Programme)



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

8. Facteurs humains

Titre du cours	Cours sur les facteurs humains
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les concepts de base des Facteurs Humains dans le cadre des SGS. • Aborder les aspects psychosociologiques de la Culture de la Sécurité afin d'intégrer la gestion des Facteurs Humains dans les SGS.
Contenu du cours	<p>Les facteurs humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux facteurs humains - Physiologie et sécurité aérienne (effets de l'altitude, accélérations, vibrations, illusions sensorielles, hygiène de vie). <p>Performances humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Place des facteurs humains dans les systèmes sociotechniques - Fonctionnement intellectuel (mémoire, schémas, représentations, expertise, charge de travail) - Aspects psychologiques et psychosociologiques (comportement, personnalité, émotions, stress) - Principaux facteurs de perturbation du fonctionnement intellectuel. <p>Amélioration des performances humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodes individuelles et organisationnelles - L'automatisation (apports et limites). <p>Exemple de programme de prévention lié aux facteurs humains - Gestion de la vigilance et de la fatigue sur les vols long courrier.</p>
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	- IFSA (code : FH)

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

9. Cours d'initiation en information aéronautique

Titre du cours	Initiation en information aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	<p>Ce module permet de donner aux nouvelles recrues engagées dans le processus d'inspection de comprendre les normes et pratiques recommandées dans le domaine des services d'information aéronautique, les responsabilités des fournisseurs de services et des organismes de supervision. Il permet de comprendre l'évolution du service d'information aéronautique à la gestion de l'information aéronautique.</p> <p>A la fin de la formation, les participants auront acquis les connaissances de base sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les services d'information aéronautique dans le contexte du cadre de l'OACI pour les services de la navigation aérienne ; - les services d'information aéronautique dans le contexte de modèle d'affaire ; - le management d'information aéronautique dans le contexte de service d'information aéronautique - la mise en œuvre de la feuille de route de l'OACI pour la transition de l' AIS à l' AIM qui donne une orientation pour le développement de l' AIS des États pour soutenir le futur ATM comme décrit dans le Plan Global de navigation Aérienne (Doc 9750).
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction de l' AIS à l' AIM ; - La supervision de la sécurité de l' AIS ; - La transition de l' AIS à l' AIM ; - L'organisation de l' AIM ; - Les données et informations aéronautiques ; - La présentation standardisée de l'information aéronautique ; - Les services et produits digitaux ; - L' AIM dans le contexte OACI de l' ASBU.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associé	Cours SAA « <i>Aeronautical information management course</i> » Cours ENAC « <i>Initiation AIM</i> »



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

10. Cours d'initiation cartographie aéronautique

Titre du cours	Initiation à la cartographie aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	3 semaines
Objectif du cours	Donner une compréhension de base du langage cartographique et de la conception de carte aéronautique
Description du cours	Ce module de la formation initiale a été conçu pour les nouvelles recrues MAP afin de leur permettre de comprendre le langage cartographique, le processus de conception d'une carte et les exigences réglementaires en matière de conception d'une carte aéronautique.
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langage cartographique - Les principes de la cartographie - Normes et pratiques recommandées (SARPs) applicables aux cartes - Le traitement des données pour la cartographie - La conception des cartes - Les systèmes d'information géographiques
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	Cours EASA Nairobi « <i>Basic cartography</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

11. Cours des Administrateurs de recherches et Sauvetage

Titre du cours	Administrateurs de recherches et sauvetage
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Ce cours fournit des connaissances théoriques et pratiques sur la planification et la gestion des organisations de recherche et de sauvetage (SAR). Il apporte les connaissances et les compétences nécessaires pour mener à bien les tâches de SAR dans un système intégré d'intervention d'urgence.
Contenu du cours	<p>Ce cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation administrative du SAR - Organisation du service SAR - Aperçu du système SAR et de ses composants - Moyens de communications SAR - Dispositions internationales - Coopération - Accords SAR - Procédures pour les opérations SAR - Financement des Unités SAR - Futures développements SAR
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) et suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours Associés	- Cours SAA « SAR Administrators course »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

12. Cours d'Inspecteur AIM

Titre du cours	Cours Inspecteur AIM
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<p>Fournir aux inspecteurs AIS les connaissances et les méthodes pour conduire les audits/inspections des systèmes AIS pour une supervision efficace de la sécurité.</p> <p>A la fin de ce module, les participants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'élaborer les règlements et guides AIS - Mener des audits et inspections des systèmes AIS. - De rédiger les rapports d'audits et d'inspections AIS. - Faire appliquer les exigences et la réglementation AIS. - Gérer la documentation et les dossiers AIS.
Description du cours	Ce cours est conçu pour le personnel responsable de la supervision des services de la navigation aérienne afin de lui donner une compréhension sur les rôles et obligation des inspecteurs dans le domaine de la gestion de l'information aéronautique.
Contenu du cours	<p>Ce cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de l'AIM ; - Normes et pratiques recommandées relative à l'AIS ; - Transition AIS/AIM ; - Système intégré d'information aéronautique ; - AIXM ; - Inspections/audits des services AIM.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) et suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours associé	- Cours EASA « ANS-AIS Inspector course »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

13. Cours d'Inspecteur ATM

Titre du cours	Cours Inspecteur ATM
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<p>Fournir aux inspecteurs ATS/ATM les connaissances et les méthodes pour conduire les audits/inspections des systèmes ATS pour une supervision efficace de la sécurité.</p> <p>A la fin de ce module, les participants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'élaborer les règlements et guides ATS/ATM - Mener des audits et inspections des systèmes ATS/ATM. - De rédiger les rapports d'audits et d'inspections ATS/ATM. - Faire appliquer les exigences et la réglementation ATS/ATM. - Evaluer et certifier les candidats à la licence de contrôleur aérien. - Gérer la documentation et les dossiers ATS/ATM.
Description du cours	Ce cours est conçu pour le personnel responsable de la supervision des services de la navigation aérienne afin de lui donner une compréhension sur les rôles et obligation des inspecteurs dans le domaine de la gestion de l'information aéronautique.
Contenu du cours	<p>Ce cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit/inspection des systèmes ATM ; - Rédaction de rapport d'audit/inspection ; - Mise en conformité ; - Certification du personnel ATM ; - Gestion de la documentation ATM.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) et - avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	- Cours EASA « ANS-ATM Inspector course »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

14. Cours d'Inspecteur CNS

Titre du cours	Cours Inspecteur CNS
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<p>Fournir aux inspecteurs CNS les connaissances et les méthodes pour conduire les audits/inspections des systèmes CNS pour une supervision efficace de la sécurité.</p> <p>A la fin de ce module, les participants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'élaborer les règlements et guides CNS - Mener des audits et inspections des systèmes CNS. - De rédiger les rapports d'audits et d'inspections CNS. - Faire appliquer les exigences et la réglementation CNS. - Conduire la certification des ATSEP. - Gérer la documentation et les dossiers CNS.
Description du cours	Ce cours est conçu pour le personnel responsable de la supervision des services de la navigation aérienne afin de lui donner une compréhension sur les rôles et obligation des inspecteurs dans le domaine des Communications, Navigation et Surveillance (CNS).
Contenu du cours	<p>Ce cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit/inspection des systèmes CNS ; - Rédaction de rapport d'audit/inspection ; - Mise en conformité ; - Certification du personnel ATSEP ; - Gestion de la documentation.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) - Avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - Cours EASA « ANS-CNS Inspector course » - Cours ENAC « Auditeur ATM-ANS/CNS »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

15. Cours d'Inspecteur MET

Titre du cours	Cours Inspecteur MET
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<p>Fournir aux inspecteurs MET les connaissances et les méthodes pour conduire les audits/inspections des systèmes MET pour une supervision efficace de la sécurité.</p> <p>A la fin de ce module, les participants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'élaborer les règlements et guides MET. - Mener des audits et inspections des systèmes MET. - De rédiger les rapports d'audits et d'inspections MET. - Faire appliquer les exigences et la réglementation MET. - Evaluer les compétences et les qualification du personnel opérationnel MET. - Gérer la documentation et les dossiers MET.
Description du cours	Ce cours est conçu pour le personnel responsable de la supervision des services de la navigation aérienne afin de lui donner une compréhension sur les rôles et obligation des inspecteurs dans le domaine de la gestion de l'information aéronautique.
Contenu du cours	<p>Ce cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit/inspection des systèmes MET ; - Rédaction de rapport d'audit/inspection ; - Mise en conformité ; - Certification du personnel MET ; - Gestion de la documentation MET.
Prérequis	<p>Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)</p> <p>Avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS</p>
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - Cours EASA « ANS-MET Inspector course » - Cours SAA « Safety oversight of meteorological services »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

16. Cours PANS-OPS pour Régulateurs

Titre du cours	Conception des procédures de vol pour les Autorités d'Aviation Civile
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/continue périodique
Durée de cours (jours ouvrables)	4 semaines
Objectif du cours	<p>Ce cours fournit aux services de supervision des PANS-OPS, une bonne compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des critères applicables à la conception des procédures de vol ; - du processus d'assurance qualité requis pour la conception des IFP ; - de la responsabilité des Administrations d'Aviation Civiles dans la conception et l'exploitation des procédures de vol.
Contenu du cours	<p>Cette formation porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus d'assurance qualité - Introduction aux procédures IFR et les éléments de navigation - Procédures conventionnelles : <ul style="list-style-type: none"> o Les différents approches (précision et non précision) ; o Approche avec guidage vertical (APV Baro VNAV) o Les procédures d'arrivée o L'attente o Les différents segments (arrivées et approche interrompue) o Les procédures de départ - Procédures PBN <ul style="list-style-type: none"> o Concept PBN o Approches de non précision (NPA) ; o Approche de précision (PA) ; o Approche avec guidage vertical (APV Baro VNAV) o Les procédures d'arrivée o Les différents segments (arrivées et approche interrompue) o Les procédures de départ o Codage ARINC 424 - Conception et publication des volets de procédures - Opérations de montée et de descente continues - ASBU - Supervision des procédures de vol
Prérequis	<p>Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) Avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS</p>
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours Associés	AFPP course « <i>Flight procedures design for Civil Aviation Authorities oversight services</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

17. Système de management de la qualité

Titre du cours	Cours sur le système de management de la qualité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation /continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir une meilleure compréhension des quatre principales composantes du management de la qualité - Mettre en évidence la relation entre le management de la qualité et les activités de l'aviation, et examiner comment le système devrait être construit pour être plus efficace - Avoir une meilleure compréhension des normes et des concepts du management de la qualité ainsi que des fonctions des aspects organisationnelles - Assurer la satisfaction du client en utilisant les meilleures pratiques du management de la qualité et approches d'audit
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <p>Principes du Management</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elément du total Management de la Qualité - L'importance du leadership dans le total Management de la Qualité - Structure de l'organisation <p>Outils de résolution de problème</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode d'analyse de cause racine – Planifier, Faire, Vérifier, Agir - Les sept (7) outils classiques de la qualité - Théorie des contraintes <p>Mesure : évaluation et indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conducteur contre résultat des indicateurs - Prise de décision quantitative <p>Prise de décision qualitative</p> <p>Analyse de la capacité des processus</p> <p>Analyse de base du système de mesure</p> <p>Outils du Management de la Qualité – Approche processus</p> <p>Cout de la mauvaise qualité</p> <p>Management de la relation client</p>
Prérequis	<p>Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)</p> <p>Avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS</p>
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	Norme ISO 9001
Cours Associés	Cours SAA « Aviation Quality Management Systems »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

18. Coordonnateur de mission de recherches et de sauvetage (SMC)

Titre du cours	Cours pour les coordonnateurs de mission de recherches et de sauvetage (SMC)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	<p>Donner aux coordonnateurs de mission SAR, les connaissances et les compétences pour gérer un incident SAR de la première notification à une conclusion réussie.</p> <p>A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les phases d'urgence • De développer un plan national SAR • D'allouer les ressources pour les recherches • De faire le suivi des opérations SAR en cours • D'évaluer les résultats des activités SAR
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Système et organisation SAR 2. Communications SAR 3. Sensibilisation et action initiale 4. Planification de recherche 5. Techniques de recherche 6. Planification du sauvetage 7. Aide d'urgence 8. Conclusion des opérations SAR
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - EAMAC Niger « Cours des Coordonnateurs de mission de recherches et de sauvetage » - UATS Egypte « SAR mission Coordinator course »



 <p data-bbox="252 208 560 248">Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p data-bbox="603 129 1150 181">Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p data-bbox="805 208 948 230">« RACI 5106 »</p>	<p data-bbox="1177 129 1353 230">Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

19. Etudes aéronautiques et évaluations des risques

Titre du cours	Évaluation d'impact sur la sécurité aéroportuaire
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	4,5 jours
Objectif du cours	Présenter la nécessité et le cadre des évaluations d'impact sur la sécurité aéroportuaire dans le cadre des changements. Comprendre la procédure d'établissement de celles-ci. Acquérir les connaissances pour effectuer leur analyse.
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre des études de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Cadre institutionnel et réglementaire • SGS et études d'impact sur la sécurité • Les facteurs déclenchant une étude • Responsabilités et mise en œuvre • Cas des études multi-prestataires - Démarche d'une étude d'impact sur la sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Modifications envisagées par l'exploitant • Identification des événements redoutés • Évaluation des risques • Atténuation des risques • Modalités de mise en œuvre - Analyse d'une étude d'impact sur la sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Rôle des services • Retour d'expériences de cas similaires - Application pratique/Travaux dirigés - Application des méthodes présentées dans le cadre de mise en situation pratique.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associé	ENAC (réf. EISA)

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

20. Analyse et enquête sur les événements de sécurité relatifs à la gestion du trafic aérien (ATM)

Titre du cours	Analyse et enquête sur les événements de sécurité ATM
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Ce cours offre une meilleure compréhension des techniques systémiques d'enquête et d'analyse des événements de sécurité relatifs à la Gestion du Trafic Aérien (ATM). Il couvre également les questions liées aux facteurs humains, les pratiques réglementaires ainsi que les questions clés relatives à l'enquête de sécurité et à l'analyse dans l'environnement ATM.
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'erreur humaine/Culture juste ; - Accidents organisationnels – Introduction des concepts SHEL/O et SOAM (Systemic Occurrence Analysis Methodology) ; - Aperçu du SOAM et exemple de mise en pratique ; <ul style="list-style-type: none"> • Implication de l'homme ; • Conditions contextuelles ; • Facteurs organisationnels et systémiques ; • Barrières dans la prévention des accidents. - Etude de cas d'AIRPROX et mise en pratique du SOAM ; - Limites de la performance humaine ; - Techniques d'interview d'un témoin ; - Pratique de l'interview d'un témoin et débriefing ; - Portée d'une enquête ; - Constatations et recommandations ; - Briefing sur les enquêtes majeures (Sous forme d'exercice) ; - Etude de cas ; - Présentation en plénière des exercices.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	SAA Singapore « <i>ATM safety investigations and analysis course</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

21. Cours sur les systèmes CNS/ATM

Titre du cours	Systèmes CNS/ATM
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de maintien de compétence
Durée de cours	2 semaines
Objectif du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire la stratégie globale CNS dans le contexte de la gestion du trafic aérien, - Décrire et expliquer chacune des composantes CNS : les services de communication entre les différentes parties prenantes de l'aviation civile, les systèmes de navigation terrestre, aérienne et spatiale utilisés pour la navigation et le contrôle des aéronefs et l'architecture de la chaîne de surveillance.
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble des systèmes CNS / ATM <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement du concept de système CNS / ATM ○ Avantages du système CNS / ATM • Communications, Navigation et Surveillance (CNS) <ul style="list-style-type: none"> ○ Communications : Haute fréquence (HF), VHF, UHF, sélection du mode radar de surveillance secondaire et satellite ○ Réseau de télécommunications aéronautiques (ATN) ○ Opérations avec communications de liaison de données pilote-pilote et surveillance dépendante automatique (ADS) ○ Système de messagerie aéronautique (AMHS) • Global Navigation Satellite System (GNSS) • Surveillance • ADS-B • Navigation basée sur les performances (PBN) • Visite et Démonstrations
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	ENAC « <i>Overview CNS</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

22. Cours d'audit des cartes aéronautiques

Titre du cours	Audit de cartes aéronautiques
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue
Durée de cours	02 semaines
Objectif du cours	<p>Ce cours permet de fournir aux inspecteurs des services de la navigation aérienne de s'approprier leurs obligations en matière de supervision de conception de cartes aéronautiques.</p> <p>A la fin de cette formation, l'inspecteur sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'élaborer des règlements et guide en cartographie aéronautique ; - De développer des procédures de suivi de la conception de cartes aéronautique ; - De développer des listes de vérification pour la supervision des organismes de conception de cartes aéronautique.
Description du cours	Ce module de la formation avancée et de perfectionnement a été conçu pour donner les techniques et outils aux inspecteurs ANS pour assurer une supervision efficace des organismes de conception de cartes aéronautiques.
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes et pratiques recommandées en cartographie aéronautique - Rôles et obligations des états en matière de supervision de la conception des cartes aéronautique - Authentification des données de cartographie - Processus de conception des cartes aéronautiques - Supervision des organismes de conception de cartes aéronautiques
Prérequis	Avoir suivi la formation d'initiation en cartographie aéronautique
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours associés	Cours UATS Egypte « Charts audit course »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

23. Navigation basée sur la performance (PBN) et conception de l'espace aérien

Titre du cours	PBN et conception de l'espace aérien
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de maintien de compétence
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	<p>Fournir aux participants des informations pour la prise en compte de la PBN dans la conception de l'espace aérien.</p> <p>A la fin du cours, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le concept PBN ; - Comprendre en quoi la PBN améliore la capacité et l'efficacité de l'espace aérien ; - Comprendre qui doit être impliqué dans la conception de l'espace aérien, et ; - Réaliser la conception réelle d'un espace aérien existant en utilisant le concept de PBN.
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Concept PBN - Stratégies de gestion de l'espace aérien - Gestion des flux de trafic aérien et de la capacité - Principes de la PBN et système de fusion de points - Route libre - Assurance qualité et évaluation de la sécurité - Bloc d'espace aérien fonctionnel - Optimisation de l'espace aérien : le point de vue de Jersey - Trajectoire et conception de procédure - Applications - Outils - Ateliers
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours associés	<p>ENAC France « <i>PBN and airspace design</i> »</p> <p>UATS Egypte « <i>PBN and airspace design</i> »</p>

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

24. Supervision de la navigation fondée sur la performance

Titre du cours	Supervision de la navigation fondée sur la performance (PBN)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue/maintien de compétence
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Donner une compréhension du processus de supervision des procédures de vol PBN
Description du cours	<p>Cette formation présente la PBN et son objectif ainsi que la manière dont la PBN est introduite dans le processus de surveillance français.</p> <p>Elle est orientée sur les processus d'assurance qualité associés aux activités de conception des procédures et sur l'application des opérations PBN par les exploitants d'aéronefs et la surveillance connexe.</p>
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre réglementaire, - Processus de mise en œuvre de la procédure de vol aux instruments (IFP), - Activités d'assurance qualité dans le processus de mise en œuvre de l'IFP, - Surveillance de l'IFP - Les concepteurs d'IFP, - Évaluations de sécurité : - Évaluations de sécurité pour les modifications apportées au système fonctionnel ATM / ANS, - Cas particulier des évaluations de sécurité pour IFP, - Activités de surveillance connexes
Prérequis	Avoir suivi une formation d'initiation à la conception de procédures de vol
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours associés	ENAC France « <i>Supervision de la PBN</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

25. Cours avancés en conception des procédures de vol

Titre du cours	Cours avancés en conception des procédures de vol
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	3 semaines.
Objectif du cours	<p>Ce cours fournit une mise à niveau des critères OACI applicables pour la conception des procédures de vol, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conception d'approches RNAV - la conception d'approches GNSS - la conception d'approches VNAV - la conception d'approches GNSS augmentée - la conception des départs RNAV / GNSS / RNP <p>ainsi que des principes généraux de l'OACI applicables à la conception et à la promulgation des procédures RNP et RNP-AR.</p>
Contenu du cours	<p>Ce cours comporte les modules suivants :</p> <p>Module 1 : Navigation de surface</p> <ul style="list-style-type: none"> - Path Définition - VOR / DME RNAV - DME / DME RNAV <p>MODULE 2 : GNSS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la trajectoire - Modélisation de la terre - Calcul des tolérances et des corrections de la trajectoire - Opération d'équipement aéroporté - Procédures et Critères applicables - Exercices pratiques - Procédures PINS hélicoptère <p>MODULE 3 : Navigation verticale (VNAV)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes de Baro VNAV - Segment d'approche finale - Définition de la trajectoire verticale - Effets de température et compensation - Approche interrompue - Promulgation des procédures - Exercice de conception de laboratoire pratique <p>MODULE 4 : Départs RNAV/GNSS/RNP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères généraux - Départ direct - Départ avec virage - Exercice de départ du GNSS

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

	<p>Module 5 : Procédures de performance de navigation requise à autorisation obligatoire (RNP AR)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de la RNP AR - Certifications et qualifications requises pour les procédures RNP AR, - Corrections appliquées pour les températures froides, - Critères généraux de la DOC ICAO 9905, - Segments d'approches RNP AR, - VSS, - Codage.
Prérequis	Avoir suivi la formation de conception des procédures de vol pour les autorités de l'Aviation civile
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	Cours FAA « Advanced PANS-OPS »



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

26. Cours avancés en cartographie aéronautique

Titre du cours	Cours avancés en cartographie aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue
Durée de cours	2 semaines
Objectif du cours	Renforcer les compétences dans la conception des cartes aéronautique.
Description du cours	Ce module de la formation spécialisée/avancée a été conçu pour les inspecteurs en charge de la supervision des cartes aéronautique afin d'approfondir leur connaissance en conception des cartes par les moyens automatisés.
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes et pratiques recommandées relatives aux cartes aéronautique - Unités de mesures - Données cartographiques d'aérodrome - Aides visuelles à la navigation - Conception des cartes de l'annexe 4 - Utilisation de système automatisé pour la conception de cartes - Système d'information géographique
Prérequis	Avoir suivi une formation d'initiation en cartographie
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - United ATS « <i>Advanced AIS cartography</i> » - EASA « <i>Digital cartography</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

27. Cours sur les systèmes avancés de communication pour l'aviation civile

Titre du cours	Systèmes de communications avancés pour l'aviation civile
Catégorie de formation	Formation continue/maintien de compétence
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	<p>Expliquer et décrire les technologies des systèmes de communication A / G avancés utilisés par l'aviation civile. Nommez les technologies émergentes.</p>
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> • Communications vocales A / G: • Couverture radio • Interférences de co-sites pour les stations au sol • Sous-réseaux A / G: • VDL2: description des principaux principes et caractéristiques, et des protocoles • HF DL: description des principaux principes et caractéristiques, et des protocoles • Principe d'AeroMACS • Principes de SATCOM • Travaux pratiques : Labwork sur VDL2 • Architectures aéroportées • Technologies de communication des réseaux. Description des principes et protocoles de ACARS + FANS A • OSI ATN • ATN IPS • Applications et aspects de mise en œuvre. Présentation des aspects de mise en œuvre de la liaison de données COM (interopérabilité + SPR): • CPDLC • ADS-C • Initial 4D • Mécanismes de sécurité actuels et futurs pour améliorer les communications aéronautiques A / G: • Sécurité pour la sécurité dans l'aviation
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours Associés	<p>Vue d'ensemble CNS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de navigation avancés - GNSS pour l'aviation civile • Systèmes de surveillance avancés pour l'aviation civile

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

28. Cours sur les systèmes avancés de navigation - GNSS pour l'aviation civile

Titre du cours	Systèmes avancés de navigation - GNSS pour l'aviation civile
Catégorie de formation	Formation continue/maintien de compétence
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire et expliquer comment la navigation par satellite augmentée de la génération actuelle et de la prochaine génération de systèmes de renforcement des satellites (ABAS, GBAS et SBAS) peut être utilisée pour la navigation commerciale d'aéronefs, - Décrire les fonctions de surveillance de l'intégrité des signaux GNSS apportées par ces augmentations : évaluation des mécanismes et des performances (calcul du niveau de protection), - Évaluer la performance des systèmes augmentés GNSS par rapport aux exigences de l'OACI en matière de signalisation dans l'espace, - Décrivez l'architecture aéroportée GNSS.
Contenu du cours	<p>CONCEPT D'INTÉGRITÉ DE SIS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exigences de l'OACI - Concept d'intégrité GNSS: Principe du test d'hypothèse, évaluation de la performance du contrôle de l'intégrité (définition du niveau de protection, disponibilité de la fonction de surveillance de l'intégrité) <p>SYSTÈME D'AUGMENTATION BASÉ SUR L'AICRAFT (ABAS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition - Surveillance de l'intégrité avec ABAS-RAIM: Hypothèses, exigences FDE, principe FD et calcul HPL, performance, exemple de LS-RAIM - Surveillance de l'intégrité avec ABAS - AAIM: hypothèses, exemple de séparation de solution GPS / IRS, illustration de la performance - Surveillance de l'intégrité du GNSS ARAIM <p>SYSTÈME D'AUGMENTATION AU SOL (GBAS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et architecture typique - Implémentations - Message GBAS - Correction GBAS - Surveillance de l'intégrité avec GBAS - Calcul HPL - Évaluation des performances concernant les exigences de l'OACI <p>SYSTÈME D'AUGMENTATION BASÉ SUR L'ESPACE (SBAS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et architecture typique - Implémentations - Message SBAS - Correction SBAS - Surveillance de l'intégrité avec SBAS - Calcul HPL - Évaluation des performances concernant les exigences de l'OACI - Travaux pratiques : Démonstration avec le logiciel Pegasus (EGNOS)

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>NAVIGATION GNSS SUR UN AVION AIRBUS/ÉVOLUTIONS DE PROGRAMMES GNSS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolutions des programmes SBAS : Evolution générale du SBAS, EGNOS v2, EGNOS v3, Extension d'EGNOS à l'Afrique - Les évolutions des programmes GBAS. <p>VULNERABILITÉS DU SIGNAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signal GNSS (GPS L1 C / A) Vulnérabilité aux : Multipath, Interférences, Anomalies ionosphériques
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours Associés	<ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble CNS • Calcul PVT de base • GPS L1 C / A Traitement du signal et du signal dans le récepteur <p>Positionnement GNSS avancé</p>

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

29. Systèmes avancés de surveillance pour l'aviation civile

Titre du cours	Systèmes avancés de surveillance pour l'aviation civile
Catégorie de formation	Formation continue/maintien de compétence
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	Après avoir terminé ce module, vous serez en mesure d'expliquer et de décrire les technologies avancées de systèmes de surveillance utilisées par l'aviation civile, d'un point de vue technique et opérationnel, ainsi que d'introduire des technologies émergentes.
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> • Mode avancé S SSR: <ul style="list-style-type: none"> ○ Techniques et protocoles mode S (types d'interrogations mode S, verrouillage, types de réponses mode S, etc.) ○ Opérations de surveillance élémentaires mode S • Mode S de surveillance améliorée • ADS-B out • Multilatérations avancées • Radar de surveillance primaire multistatique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Principes MSPSR: formes d'onde existantes utilisées (FM, DAB, ATV, DVB-T), traitement local ou global ○ MSPSR contexte industriel et réglementaire ○ Caractéristiques générales de MSPSR et comparaison avec les radars conventionnels ○ Étude de mise en œuvre de MSPSR • Les technologies émergentes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi multi capteur ○ Présentation du scénario CNS intégré ○ Étude de cas Surveillance intégrée ○ Vers une surveillance mondiale (SESAR) <ul style="list-style-type: none"> ▪ ASAS et TCAS (ADS-B en) : • Principes TCAS (Avionique, Réglementation, Principes ASA, applications ASAS) <ul style="list-style-type: none"> ○
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours Associés	<ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble CNS • Systèmes de communications avancés pour l'aviation civile • Systèmes de navigation avancés - GNSS pour l'aviation civile

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

30. Cours sur la gestion du spectre de fréquences radioélectriques

Titre du cours	Gestion du spectre des fréquences radioélectriques
Catégorie de formation	Formation continue/maintien de compétence
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Maîtriser l'ensemble des méthodes, outils et règles de planification et gestion du spectre radio.
Contenu du cours	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappels de physique et de mathématique (des ondes, propagation, directivité et le bilan de liaison) • Télécommunications (modulations, largeur de bande, bande passante, et bruit, C/N et S/B) • Règlementation Internationale • Géographie et radiocommunications (les zones géographiques réglementaires, espace, orbites, systèmes par satellite, servitudes) • Propriété et partage du spectre (les bases techniques de la planification générale du spectre par l'UIT, réglementation, harmonisation et planification, segmentation et répartition du spectre) • Règlementation régionale et nationale de gestion de spectre • Contrôle du spectre <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de notification (services de terre) • Procédure de notification (services spatiaux) • Outils de notification et de coordination de l'UIT • Outils d'aide à l'assignation des fréquences • La conception d'un système de gestion automatisée du spectre et ses fonctionnalités essentielles (cas pratique d'analyse technique et planification) <p>Nouvelles technologies radioélectriques (DVB-T, T-DAB, Radars, 4G...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services réglementaires • Les instruments réglementaires de partage de la ressource hertzien
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours Associés	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle du spectre et la recherche des signaux brouilleurs • Gestion des Fréquences et Coordination des Fréquences aux Frontières

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

31. Météorologie aéronautique

Titre du cours	Météorologie aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Acquérir ou remettre à niveau les connaissances générales et pratiques nécessaires à l'assistance météorologique adaptée aux différents usagers du monde aéronautique, selon la réglementation internationale et nationale
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <p>Module 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation internationale et nationale du service météorologique à la navigation aérienne - L'information météorologique pour l'aéronautique ; - Givrage d'aéronef - Turbulence et cisaillement de vent - Autres phénomènes significatifs - Performances avions et Opérations aériennes - Impact de la météorologie sur la navigation et la circulation aérienne - Techniques d'observation pour un usage aéronautique et atelier de mise en pratique - Présentation des messages météorologiques : METAR, SPECI, TAF, prévisions de tendances, prévisions de routes et de zone, renseignements SIGMET et AIRMET... <p>Module 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de messages météorologiques et documents aéronautiques (TAF, TEND, TEMSI, GAFOR...) - Prévision des paramètres spécifiques au vol VFR et au vol sans moteur (vol à voile et vol libre) - Atelier classe volante 'préparation météo et vol IFR sur la région toulousaine, sur avions école du Service d'Exploitation et de la Formation Aéronautique) - Renseignements téléphoniques aux usagers aéronautiques - Evolutions attendues en météorologie aéronautique
Prérequis	Bonne connaissance de la météorologie générale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Doc OMM Volume I Partie II chapitre 5
Cours associés	

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

32. Cours avancés en information aéronautique

Titre du cours	Cours avancés en information aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	1 mois
Objectif du cours	Renforcer les compréhensions et les capacités des inspecteur ANS en charge de l'AIM pour la supervision efficace des services d'information aéronautique.
Description du cours	Cette formation a été conçu pour développer les compétences des inspecteurs en charge de la supervision de l'AIM, et permet de renforcer leurs compétences et leur compréhension dans le développement des services de gestion d'information aéronautique.
Contenu du cours	<p>Cette formation de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Transition AIS-AIM - Module 2 : Gestion des données/informations dynamiques - Module 3 : Gestion des données/informations statiques - Module 4 : Contrôle des spécifications de qualité de données/informations - Module 5 : AIXM - Module 6 : System AIS automatisé - Module 7 : Production et gestion de AIP/MAP - Module 8 : AIC et NOTAM
Prérequis	Avoir suivi la formation de base en gestion d'information aéronautique
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - United ATS « Advanced AIS » - EASA « Advanced AIS »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

33. Système de mise à niveau par block de l'aviation (ASBU)

Titre du cours	Système de mise à niveau par block de l'aviation (ASBU)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Comprendre le cadre de mise à niveau du système de l'aviation civile par bloc.
Description du cours	Ce module de la formation spécialisée a été conçu pour les inspecteur ANS afin de leur présenter le plan mondial de navigation aérienne et cadre ASBU, sa mise en œuvre et le processus de gestion des performances associées au cadre ASBU
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan mondial de navigation aérienne - Le cadre de l'ASBU - Choix des solutions et planification régionale/nationale - Suivi des performances associées au cadre ASBU
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	SAA « <i>Methodologies and best practices for ASBU implementation</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

34. Certification des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP)

Titre du cours	Certification des fournisseurs de services de navigation aérienne
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage/périodique
Durée de cours	15 jours
Objectif du cours	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le fonctionnement de l'autorité de surveillance chargé du contrôle de la sécurité d'un Prestataire de Service de Navigation Aérienne (ANSP). - Comprendre comment les ANSP conduisent les études de sécurité en s'aidant des outils actuels. - Comprendre comment l'autorité de surveillance organise la surveillance des ANSP via les audits et le suivi des changements du système fonctionnel ATM. - Conduire des audits de sécurité d'un Système de Management de la Sécurité.
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositions OACI (rôle et exigences). • Le besoin de contrôler les facteurs organisationnels de l'ANSP. • Les piliers de la structure de contrôle répondant au besoin. • Les acteurs et les exigences de la certification. • La démarche générale d'une étude de sécurité dans une organisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ les différents acteurs impliqués dans l'organisation. ○ Les étapes de la méthodologie SAM européenne (FHA, PSSA, SSA). ○ Les liens entre le projet (de changement) et la sécurité. • Les activités et méthodes/outils de chaque étape de la méthode SAM. • Les principes généraux d'un audit. • Les outils de surveillances (supervision des changements et audit). • La supervision des changements du système fonctionnel. • La méthodologie d'audit (calendrier, ouverture, sur site, clôture, suivi). • Les techniques de communication pour mener un audit. • Réalisation d'un audit fictif (calendrier, ouverture, interviews, clôture, suivi). • Rédaction d'un rapport d'audit.
Prérequis	Avoir satisfait à la formation initiale
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	ENAC « Certification des services de navigation aérienne »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

35. Surveillance des prestataires de services de navigation aérienne (ANSP)

Titre du cours	Surveillance des prestataires de services de navigation aérienne
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage/périodique
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Ce module a été conçu pour les inspecteurs ANS afin de leur présenter le processus de surveillance ainsi que les responsabilités de la Sous-Direction de la Sécurité de la Navigation aérienne.
Contenu du cours	<p>Ce module de cours porte sur les procédures pour la surveillance de base des ANSP et aborde les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Législation et réglementation nationales pour la surveillance des ANSP - Elaboration de programme de surveillance - Conduite d'inspections - Programmes de formation - Documentation des résultats d'inspection - Inspection des Installations et équipements -
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	- FORHOM « Certification et surveillance des exploitants »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

36. Formation des instructeurs (TIC)

Titre du cours	Cours de formation des instructeurs
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	<p>Le cours TIC a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre les participants capables de conduire méthodiquement des cours de formation en conformité avec le cadre OACI de compétence de l'instructeur et de développer les stratégies de formation requises pour la dispense de ces cours. - Former les instructeurs à l'exploitation d'une Malette Pédagogique Normalisée (MPN) pour dispenser aussi bien un cours conventionnel qu'un cours basé sur la méthodologie TRAINAIR PLUS.
Description du cours	Ce module de la formation avancée et de perfectionnement s'adresse aux Inspecteurs seniors et principaux afin de leur donner les outils pour l'instruction sur site du personnel technique ANS.
Contenu du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'environnement de formation y compris les aménagements, les équipements et les supports pédagogiques ; - Gestion des stagiaires en utilisant des stratégies de formation efficaces ; - Dispense du cours en utilisant diverses méthodes pédagogiques en fonction des besoins de la formation ; - Evaluation des stagiaires d'une manière appropriée, objective et correcte ; et - Evaluation efficace du cours.
Prérequis	Etre nommé inspecteur Etre nommé instructeur ou en passe de le devenir
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	<ul style="list-style-type: none"> - RACI 5106 – Programme de formation ANS et - RACI 5103 – Guide OJT
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - Cours TIC ERNAM Sénégal - Cours TIC AFSAC Tunisie

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

37. Gestionnaire de supervision de la sécurité

Titre du cours	Cours des gestionnaires de supervision de la sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	3 semaines
Objectif du cours	Ce cours fournit aux Managers de supervision de la sécurité une meilleure compréhension des principes fondamentaux qui contribuent à l'efficacité et l'efficience de la gestion des activités de supervision de la sécurité de l'aviation par l'organe de réglementation de l'État.
Contenu du cours	<p>Ce cours porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Obligations des Etats en vertu de la Convention de Chicago ▪ Normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI ▪ Structure de l'OACI ▪ Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) : processus et résultats d'audit ▪ Mise en place et gestion du système de supervision de la sécurité ▪ Manuels d'audits de supervision de la sécurité de l'OACI ▪ Gestion des exploitants d'aéronefs ▪ Sélection et recrutement du personnel technique de l'aviation civile ▪ Politique de formation et de compétence du personnel technique ▪ Cadre réglementaire ▪ Manuels/Guides des inspecteurs ▪ Structure et rôles des organes nationaux de réglementation de l'Aviation civile : Pouvoirs et application ▪ Gestion de la Sécurité et Système Qualité ▪ Enquêtes sur les incidents/accidents d'aviation ▪ Gestion de la Sécurité des aérodromes ▪ Management et audits des services de circulation aérienne ▪ Système de gestion de la sécurité : Cas de l'Autorité de l'Aviation Civile de Singapour (CAAS) ▪ Politique de délégation et de désignation ▪ Gestion des licences du personnel ▪ Gestion de la sécurité de l'exploitation de la cabine ▪ Principes juridiques sur lesquels reposent les fonctions de supervision de la sécurité ▪ Accords bilatéraux et article 83 bis : Transfert de responsabilités ▪ Facteurs de réussite : Gestion globale et Stratégies d'entreprise ▪ Meilleures pratiques en gestion des ressources ▪ Planification stratégique d'entreprise pour les Managers ▪ Gestion de l'interface Régulateur/Industrie ▪ Gestion des enquêtes sur les incidents/accidents d'aéronefs ▪ Gestion des marchandises dangereuses ▪ Comprendre et gérer les facteurs humains dans un environnement réglementaire ou opérationnel dans l'aviation



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices et Tables rondes
Prérequis	Etre chef de service ou inspecteur senior/principal
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Cours associés	<ul style="list-style-type: none"> - SAA Singapore « <i>Safety oversight managers course</i> » - UATS Egypte « <i>Safety oversight managers course</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

38. Conformité et exécution

Titre du cours	Conformité et exécution
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	spécialisée/périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Après avoir terminé ce cours, l'inspecteur sera en mesure de commencer une formation en cours d'emploi (FCE) pour les tâches spécifiques liées au sujet de la conformité et de l'application de la loi.
Description du cours	Ce cours est conçu pour les inspecteurs et personnel technique de la Sous-Direction SNA. Il fournit des informations sur la résolution des problèmes de sécurité, les procédures de conformité et d'exécution, la conduite des enquêtes, les politiques de l'ANAC et les responsabilités Sous-Direction SNA.
Contenu du cours	<p>Le cours fournit des informations sur les procédures de conformité et d'application qui comprennent généralement des sujets de performance professionnelle tels que ceux présentés ici:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La législation nationale et les règlements de l'aviation civile de l'État qui se rapportent à ce sujet. • Conduite d'une enquête sur l'application d'exigences • Enquêter sur la non-conformité soumise avec l'auto-divulgateur • Fournir une assistance technique aux conseillers juridiques • Enquêter sur une plainte (exemples - plaintes liées au bruit, dommages causés par un aéronef civil ou rapports de vol imprudent) • Retrait, suspension, révocation, déni ou modification des spécifications d'exploitation
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

39. Formation CBT USOAP-CMA

Titre du cours	Formation assistée par ordinateur pour la méthode de surveillance continue du programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	initiale/périodique
Durée de cours	Course en ligne Approximativement 40 à 60 heures pour les deux phases. Les participants ont six (06) mois à partir de leur date d'inscription pour achever le cours
Objectif du cours	<p>Cette formation permet d'aider les experts dans la préparation des activités de l'USOAP CMA.</p> <p>Il met en évidence le contenu essentiel des questions de protocole, en les reliant aux documents associés de l'OACI, y compris les annexes de l'OACI et les éléments indicatifs associés dans les domaines d'audit suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - législation de base et réglementation de l'aviation civile (LEG) ; - organisation de l'aviation civile (ORG), et - services de navigation aérienne (ANS).
Description du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Fournit au personnel d'inspection de l'ANAC des informations sur les concepts et la méthodologie de l'USOAP ; - permet aux experts sécurité de l'aviation au sein de l'ANAC d'acquérir des connaissances supplémentaires sur les domaines d'audit de l'OACI pertinents pour leur domaine d'expertise ; et - aide les États et les experts du secteur à mieux comprendre les performances de la supervision de la sécurité dans leurs domaines d'audit respectifs.
Contenu du cours	<p>Cette formation est divisée en quatre parties :</p> <p>PHASE 1 :</p> <p>Partie 1 - Modules de base de l'audit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication efficace, - principes d'audit, - techniques d'audit, - constitution d'une équipe, - gestion du temps, - prise de parole en public. <p>Partie 2 - Modules d'audit USOAP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aperçu de l'USOAP de l'OACI, - Eléments cruciaux d'un système efficace de supervision de la sécurité par l'État et - aperçu des outils d'audit de l'USOAP. <p>Partie 3 - Modules ICVM</p>

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de l'USOAP vers la CMA, - suivi de l'établissement et de la mise en œuvre de l'ICVM, - aperçu du processus, - phase préalable à la mission, - phase sur site et - phase ultérieure. <p>Examen final de la phase 1</p> <p>PHASE 2 : (Examen des connaissances du domaine d'audit technique)</p> <p>Partie 4 - Modules de domaine d'audit et examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Législation primaire de base et réglementation de l'aviation civile (LEG) et organisation de l'aviation civile (ORG) ; - services de navigation aérienne (ANS). 	
Prérequis	Etre inspecteur ANS et associé aux activités USOAP-CMA	
Date d'édition	Janvier 2018, version 1	
Date de révision		
Documents Associés	Cours OACI CBT LEG/ORG/ANS	

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

40. Formation des concepteurs de cours

Titre du cours	Formation des concepteurs de cours (TDC)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Renforcer la capacité du personnel d'encadrement ANS pour le développement et la conception de cours fondés sur la compétence ainsi que des maquettes pédagogiques normalisées (MPN), dans le domaine de l'aviation civile en conformité avec le Guide de conception de cours, Méthode de formation fondée sur les compétences (Doc 9941).
Description du cours	<p>A la fin du cours, les participants seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'appliquer la méthodologie de conception de cours spécifique au programme TRAINAIR PLUS de l'OACI dans la conception de MPN de haute qualité - De coopérer avec les spécialistes du contenu dans le processus de conception des MPN
Contenu du cours	<p>Cette formation est constituée des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes préliminaires - Analyse des emplois ; - Analyse des tâches et de la population cible ; - Conception des programmes - Conception des modules de formation ; - Production et essai de mise au point ; - Evaluation.
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Doc OACI 9941 - Méthode de formation fondée sur les compétences
Cours associés	Cours OACI TRAINAIR Plus « training developer course - TDC »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

41. Gestion des programmes

Titre du cours	Gestion des programmes/projets
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	03 jours
Objectif du cours	Être en mesure de gérer efficacement les projets d'un programme.
Contenu du cours	<p>Définitions</p> <p>Cycle de vie des programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion de bénéfiques, - gestion des parties prenantes, - cadre financier et gouvernance <p>Initiation et planification du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - charte de programme et plan de gestion du programme <p>Suivi et contrôle du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indicateurs et tableaux de bord <p>Evaluation et leçons apprises</p> <p>Simulation informatique</p> <p>Exercices et étude de cas</p>
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

42. Cultures organisationnelles et gestion du changement

Titre du cours	Cultures organisationnelles et gestion du changement
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Etre en mesure de comprendre le fonctionnement des organisation et d'anticiper et de se préparer aux changements
Contenu du cours	<p>Cette formation est constituée des modules suivants :</p> <p>L'ENTREPRISE EST UNE ORGANISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une organisation - Évaluation d'une organisation efficace - Les 7 images d'une organisation - Approche systémique de l'entreprise <p>STRUCTURES ORGANISATIONNELLES ET PROCESSUS INTERNES DANS LES ORGANISATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structures organisationnelles - Théorie de la structure de Mintzberg - Processus de décision, coopération et contrôle des organisations <p>GESTION DU CHANGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction au changement - Stratégie et changement - Changement organisationnel - Gestion des RH et gestion du changement
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

43. Résolution des problèmes de sécurité

Titre du cours	Résolution des problèmes de sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<p>Ce cours fournit aux participants les compétences nécessaires pour développer et appliquer des procédures appropriées pour faciliter l'application des politiques de sécurité et de conformité. Il aborde le huitième élément crucial de la supervision de la sécurité de l'OACI (CE-8). Relatif à la résolution des problèmes de sécurité.</p> <p>À la fin de ce cours, l'inspecteur sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer et appliquer les processus et procédures appropriés pour résoudre les problèmes de sécurité - Préparer des manuels d'application et des documents d'orientation - Adopter les meilleures pratiques dans les enquêtes et les entretiens - Comprendre l'obligation d'un État dans la résolution des problèmes de sécurité.
Contenu du cours	<p>Cette formation est constituée des modules suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Documentation de l'OACI relative à la résolution des problèmes de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - les responsabilités de l'Etat et des exploitants - les responsabilités et autorité de l'inspecteur 2. Processus d'application <ul style="list-style-type: none"> - Format et contenu d'un manuel d'exécution - Outils communs de décision d'application - Processus de décision d'application (EDP) - Évaluation des risques - Philosophie des mesures d'application 3. Principes et techniques dans les entretiens et les enquêtes <ul style="list-style-type: none"> - Interprétation de la réglementation - Planification de l'enquête - Types de preuves - Préparation et planification des entretiens - Structure de l'entretien - Méthodes pour les entretiens 4. Gestion de la sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Processus d'audit et attentes - Erreurs et violations - juste culture et sécurité - Types de comportement dangereux - Le modèle de Reason
Prérequis	<p>Être inspecteur d'aviation civile Avoir suivi la formation sur l'analyse des causes racines</p>

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Doc 9734, 3 ^e édition
Cours associés	SAA Singapore « <i>Resolution of safety issues</i> »

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

44. Analyse des causes racines

Titre du cours	Analyse des causes racines
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre les outils et les méthodes d'analyse et de recherche de causes racines - Mettre en œuvre les outils d'analyse des causes racines - Sélectionner des solutions efficaces pour traiter les causes racines - Mettre en place des solutions efficaces et corriger un problème - Piloter efficacement la démarche d'analyse d'un problème
Contenu du cours	<p>Présentation de la démarche</p> <p>Outils associés à l'analyse et au traitement d'un problème</p> <ul style="list-style-type: none"> - QQQCCP, - Feuille de relevés, Pareto, criticité... - Objectif d'amélioration - Brainstorming, - 5M, 5 pourquoi... - Boîte à 9 cases - Indicateur de suivi <p>Cas pratiques</p>
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

45. Conduite d'enquêtes

Titre du cours	Conduite d'enquêtes
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Renforcer la capacité du personnel d'encadrement ANS pour le développement et la conception de cours fondés sur la compétence ainsi que des maquettes pédagogiques normalisées (MPN), dans le domaine de l'aviation civile en conformité avec le Guide de conception de cours, Méthode de formation fondée sur les compétences (Doc 9941).
Description du cours	<p>A la fin du cours, les participants seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'appliquer la méthodologie de conception de cours spécifique au programme TRAINAIR PLUS de l'OACI dans la conception de MPN de haute qualité - De coopérer avec les spécialistes du contenu dans le processus de conception des MPN
Contenu du cours	<p>Cette formation est constituée des modules suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Etudes préliminaires 6. Analyse des emplois ; 7. Analyse des tâches et de la population cible ; 8. Conception des programmes 9. Conception des modules de formation ; 10. Production et essai de mise au point ; 11. Evaluation.
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

46. Plan d'actions correctives et préventives

Titre du cours	Plan d'actions correctives et préventives
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Avancée et de perfectionnement
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Renforcer la capacité du personnel d'encadrement ANS pour le développement et la conception de cours fondés sur la compétence ainsi que des maquettes pédagogiques normalisées (MPN), dans le domaine de l'aviation civile en conformité avec le Guide de conception de cours, Méthode de formation fondée sur les compétences (Doc 9941).
Description du cours	<p>A la fin du cours, les participants seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'appliquer la méthodologie de conception de cours spécifique au programme TRAINAIR PLUS de l'OACI dans la conception de MPN de haute qualité - De coopérer avec les spécialistes du contenu dans le processus de conception des MPN
Contenu du cours	<p>Cette formation est constituée des modules suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 12. Etudes préliminaires 13. Analyse des emplois ; 14. Analyse des tâches et de la population cible ; 15. Conception des programmes 16. Conception des modules de formation ; 17. Production et essai de mise au point ; 18. Evaluation.
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Janvier 2018, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associés	



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

ANNEXE 2 : FICHES D'ÉVALUATION FCE

1. Fiche d'évaluation FCE Niveau 1

Noms et Prénoms du stagiaire	Tâche évaluée	Date de l'évaluation

Pour valider le niveau 1 de la FCE, le stagiaire doit donner des réponses acceptables (à moins que le point ne soit pas applicable pour la tâche évaluée).

	N/A	Non satisfaisant		satisfaisant	
Le stagiaire peut identifier le matériel nécessaire à l'exécution de la tâche		N'arrive pas à identifier le matériel nécessaire	Peut identifier une partie du matériel	Peut identifier la grande partie du matériel	Peut identifier tout le matériel
Le stagiaire peut définir les termes et définitions clés relatives à la tâche		Ne peut pas définir les termes	Peut définir quelques termes	Peut définir la plupart des termes	Peut Définir tous les termes
Le stagiaire peut expliquer comment la tâche est initiée		Ne peut pas expliquer comment la tâche est initiée	Peut expliquer comment la tâche est initiée par certaines sources	Peut expliquer comment la tâche est initiée pour la plupart des sources	Peut expliquer comment la tâche est initiée pour toutes les sources
Le stagiaire peut identifier les livrables de la tâche		Ne peut pas identifier les livrables de la tâches	Peut identifier quelques livrables de la tâches	Peut identifier la plupart des livrables de la tâches	Peut identifier tous les livrables de la tâches
Le stagiaire peut expliquer comment la tâche est documentée et que la tâche est achevée		Ne peut pas expliquer comment la tâche est documentée		Peut décrire la méthode ou indiquer les formulaires utilisés	Peut décrire la méthode et indiquer les formulaires utilisés

Nom de l'Instructeur/Evaluateur:

Date et signature:

 <p data-bbox="255 201 574 246">Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p data-bbox="606 123 1165 179">Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p data-bbox="813 201 957 235">« RACI 5106 »</p>	<p data-bbox="1181 123 1420 235">Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Fiche d'évaluation FCE Niveau 2

Nom et Prénoms du stagiaire	Tâche évaluée	Date de l'évaluation

Pour valider le niveau II de la FCE, le stagiaire doit fournir des réponses acceptables aux éléments ci-après (sauf si cela ne s'applique pas pour la tâche).

	N/A	Non satisfaisant		Satisfaisant	
Le stagiaire peut-il décrire la séquence des étapes nécessaires pour réaliser la tâche ?		Ne peut pas décrire la séquence des étapes	Peut décrire en partie la séquence des étapes	Décrit une grande partie de la séquence des étapes	Décrit la séquence des étapes avec précision
Le stagiaire peut-il décrire tout le matériel nécessaire (formulaires, équipements) pour réaliser la tâche ?		Ne peut pas décrire le matériel utilisé	Peut décrire une partie du matériel utilisé	Décrit la plupart du matériel utilisé	Décrit tout le matériel ainsi que leur usage avec précision
Le stagiaire peut-il décrire les interactions avec le personnel des autres Directions de l'ANAC pour accomplir la tâche ?		N'arrive pas à décrire les interactions avec les autres agents ou personnel	Décrit quelques interactions avec précision	Décrit la majorité des interactions avec précision	Décrit toutes les interactions possibles avec précision
Le stagiaire peut-il décrire les actions de coordination nécessaires avec l'exploitant ?		Ne peut pas décrire les coordinations nécessaires avec l'exploitant	Décrit quelques-unes des coordinations	Décrit la plupart des coordinations à faire avec l'exploitant	Décrit avec précision toutes les coordinations à faire avec l'exploitant

Nom de l'Instructeur/Evaluateur

Date et signature:

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne « RACI 5106 »	Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

3. Fiche d'évaluation FCE Niveau 3

Nom de l'inspecteur stagiaire : Date/Période d'évaluation : Heure début : heure fin :	Référence Acte de supervision (audit/inspection) : Nom Inspecteur Superviseur : Fonction :
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rubriques ou item à évaluer	Note	Observations
PREPARATION DE L'ACTE (AUDIT/INSPECTION)		
Compréhension du sujet ou thème	/10	
Cohérence de la lettre de notification	/10	
Cohérence de la revue documentaire	/10	
Cohérence du plan	/10	
Elaboration du questionnaire (checklist)	/05	
• Références réglementaires	/05	
• Formulation des questions	/05	
• Eléments de preuves à vérifier	/05	
• Cohérence du questionnaire	/05	
REALISATION DE L'ACTE		
Renseignement de la checklist	/10	
Renseignement des fiches de constatation (FC)	/10	
Prise de contact		
▪ Interlocuteurs variés	/05	
▪ Choix appropriés	/05	
Attitude		
• Respect	/05	
• Ecoute	/05	

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Programme de formation des Inspecteurs de la Sécurité des Services de la Navigation Aérienne</p> <p>« RACI 5106 »</p>	<p>Edition 1 Date : 09/01/2018 Amendement 0 Date : 09/01/2018</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Prise d'information <ul style="list-style-type: none"> • Appropriée en fonction des besoins • Observations • Entretiens • Consultation de documents • Recueil de preuves • Recoupements • Echantillonnage 	<p>/05</p> <p>/05</p> <p>/05</p> <p>/05</p> <p>/05</p> <p>/05</p> <p>/05</p>	
Technique <ul style="list-style-type: none"> • Questionnement • Reformulation 	<p>/05</p> <p>/05</p>	
Compétence <ul style="list-style-type: none"> • Objectivité • Coopération 	<p>/05</p> <p>/05</p>	
RAPPORT D'ACTE		
Cohérence du rapport d'audit	/10	
Formulation des constatations	/10	
Catégorisation des écarts	/10	
Liste des éléments de preuves	/10	
Elaboration du rapport dans les délais	/10	
TOTAL	/205	Moyenne...../20
Très Satisfait : Moyenne ≥ 16 ; Satisfaisant : Moyenne [10-15] ; Insatisfait : Moyenne < 10		
DECISION :	INSPECTEUR EVALUATEUR	
	NOM ET PRENOMS	DATE ET SIGNATURE

--- FIN ---

